

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

2021



www.issy.com

INTRODUCTION



1. LUTTER

Contre le changement climatique et économiser l'énergie

p 6



2. PRÉSERVER

Les ressources naturelles et le cadre de vie

p 15



3. FAVORISER

Les modes de consommation et de production responsables

p 25



4. PERMETTRE

L'épanouissement de chacun

p 34



5. RENFORCER

La cohésion sociale et territoriale

p 46



6. ANNEXE

Budget Climat

p 57

INTRODUCTION

Présentation : Issy-les-Moulineaux est une ville du sud des Hauts-de-Seine, d'une superficie de 425 hectares, qui compte officiellement depuis le 1^{er} janvier 2021 68 980 habitants.

Issy-les-Moulineaux fait partie de Grand Paris Seine Ouest, un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris (T3). Depuis le 1^{er} janvier 2018 la Métropole est dotée de ses quatre compétences obligatoires, la politique locale de l'habitat, l'aménagement de l'espace métropolitain, le développement et l'aménagement économique, social et culturel, et enfin la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.

Le Territoire Grand Paris Seine Ouest (GPSO) détient un certain nombre de compétences qu'il exerce pour le compte de la Ville, notamment en matière d'assainissement, d'environnement et de propreté. Le Bureau de GPSO est une instance qui réunit les maires des 8 communes membres et qui prépare les délibérations qui font l'objet d'un vote lors de la tenue des conseils du territoire.

La Ville est composée de quatre conseils de quartier qui réunissent des élus, des habitants (élus par leurs pairs) et des représentants d'associations locales et de commerçants ; ces conseils de quartier, dotés d'un budget participatif, ont un rôle consultatif, notamment en matière d'aménagement, et sont aussi forces de proposition.

Fin 2015, le Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL) a été créé. Cette autre instance de démocratie participative a pour mission, par ses études et ses avis, d'éclairer la Municipalité sur les différents projets de nature économique, sociale et environnementale d'intérêt municipal. Il est constitué d'une pluralité d'acteurs de la société civile (professions libérales, commerçants, universitaires, cadres et employés...) regroupés en trois sections dont une sur l'environnement.

Il existe d'autres instances de démocratie participative sur la Ville. Le Conseil Communal des Aînés mène de nombreux travaux au sein de différentes commissions, dont une commission Environnement. Les jeunes Isséens sont représentés par le Conseil Communal des Jeunes (11-17 ans) et par le Conseil Local de la Jeunesse (18-25 ans). La Ville travaille parallèlement avec les associations qui agissent sur son territoire, notamment l'Association de Liaison d'Issy-les-Moulineaux (ALIM) en charge de la Maison des Associations et les associations de commerçants.



Issy-les-Moulineaux et le développement durable

Issy-les-Moulineaux n'a pas attendu le sommet de la Terre à Rio en 1992 ni le Grenelle de l'Environnement de 2007 pour agir en vue de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et c'est dès 1991 que la commune s'est engagée en approuvant alors un Plan Municipal d'Environnement. Issy-les-Moulineaux a ainsi été parmi les premières villes d'Ile-de-France à élaborer un tel document. En 1995, par délibération du Conseil Municipal, la Ville adhère à la Charte Européenne d'Aalborg des villes durables, s'engageant ainsi à mettre en œuvre un Agenda 21 local. En s'appuyant sur les études et la concertation engagée pour l'élaboration du PLU, le premier programme Agenda 21 local a été mis en œuvre en 2003. Suivront en 2006 la création d'un Atelier d'Urbanisme et de Développement Durable, lieu de concertation et d'information de la population, ou en 2009 la mise en œuvre de la charte de qualité environnementale ISSEO qui engageait les promoteurs et aménageurs à réaliser des constructions respectueuses de l'environnement et peu consommatrices d'énergie.

Ces actions vaudront plusieurs prix à la Ville tout comme pour **l'éco-quartier des Bords de Seine** qui reçut le 1^{er} prix du Grand Prix de l'Environnement Villes et Territoires d'Ile-de-France dans la catégorie Aménagement en 2010.

En 2012 le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, **transposition de l'Agenda 21 communautaire, ainsi que de son volet énergétique, le Plan-Climat-Energie-Territorial (PCET)**. En 2019 la Ville s'est vue confirmer ses « 3 Fleurs » par le jury des Villes et Villages Fleuris; depuis cette même année, Issy-les-Moulineaux est située dans le périmètre de la Zone à Faibles Emissions de la Métropole du Grand Paris.

Issy-les-Moulineaux est
située dans le périmètre
de la Zone à Faibles
Emissions de la Métropole
du Grand Paris



Le rapport est présenté
en cinq chapitres qui
correspondent aux cinq finalités
du développement durable
mentionnées au paragraphe
III de l'article L. 110-1 du code
de l'environnement

Le Rapport en matière de Développement Durable

À l'instar des années précédentes depuis 2011 et conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 et au décret 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de Développement Durable dans les collectivités territoriales, le rapport suivant a été établi afin d'être présenté au moment du débat d'orientation budgétaire 2021. Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire, ou encore des différents supports de communication comme le journal Point d'Appui. Le rapport est présenté en cinq chapitres qui correspondent aux cinq finalités du développement durable mentionnées au paragraphe III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- 1 - **La lutte** contre le changement climatique ;
- 2 - **La préservation de la biodiversité**, des milieux et des ressources ;
- 3 - **Une dynamique de développement** suivant des modes de production et de consommation responsables
- 4 - **L'épanouissement** de tous les êtres humains ;
- 5 - **La cohésion sociale** et la solidarité entre les territoires et les générations

Dans chaque chapitre seront décrits les politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire de la Ville, illustrés d'indicateurs chiffrés lorsqu'ils sont pertinents ; on y trouvera aussi, sous forme d'encarts, les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité. Le présent rapport se base en priorité sur les nouvelles actions de la Ville, ou celles pour lesquelles le projet a connu une avancée significative en 2021.



LUTTER

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ECONOMISER L'ENERGIE

//

L'impact du réchauffement climatique se traduit dans de nombreux domaines : climat, écosystèmes, énergie, alimentation et santé. Les pays participant à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques se sont fixés pour objectif de contenir la hausse des températures à moins de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales doivent être réduites de moitié d'ici 2050, par rapport à celles de 1990. La réduction des risques liés au changement climatique passe par deux champs d'action complémentaires : d'une part les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique et d'autre part l'adaptation au changement climatique. Ces deux domaines sont l'objet de politiques internationales, nationales et régionales permettant de réduire les émissions et de se préparer au mieux au climat de demain. //

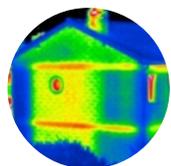
(Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

Les émissions mondiales

doivent être réduites

de moitié d'ici 2050

TEMPS FORTS



21 Janvier

Nuit de la thermographie à la maison de quartier de la Ferme (en visio)



4 Février

Adoption du Budget Climat à l'unanimité du Conseil Municipal



9 Février

Lancement du réseau de bornes de rechargement électrique Métropolis



1^{er} Juin

Élargissement des restrictions de circulation dans le cadre de la Zone à Faibles Emissions (ZFE)



11 Septembre

5^{ème} édition de la Fête des nouvelles mobilités sur le parvis Corentin Celton



18 Septembre

Lancement du 1^{er} Défi zéro carbone citoyen mobilisant 30 foyers volontaires



Décembre

Lancement d'un nouveau Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur le patrimoine et les compétences de la Ville



Le Budget Climat

À l'instar de grandes métropoles européennes, la Ville s'est dotée d'un Budget Climat pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre plus efficacement. Première en France, ce Budget Climat, adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 4 février a pour objectif de mesurer chaque année, les réductions de gaz à effet de serre sur son territoire dans une démarche pragmatique, inédite, exemplaire et collective. Si la démarche s'inscrit évidemment dans les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat et la stratégie nationale de bas carbone, ce Budget Climat fixe des objectifs annuels de réduction des émissions de CO₂. Ces objectifs seront mesurés grâce à des indicateurs concrets, accessibles en open data. Pour 2021 la ville d'Issy-les-Moulineaux s'était fixée pour objectif une baisse de 3,5 % de ses émissions de CO₂.

À travers ce Budget Climat, la Ville met en avant sa méthode à travers cinq actions :

- **1 Fixer** des objectifs stratégiques de réduction des GES
- **2 Calculer** un plafond réaliste des émissions annuelles
- **3 Communiquer** sur les avantages pour la qualité de vie des habitants
- **4 Surveiller** en créant un baromètre climatique
- **5 Réduire** les émissions en définissant un plan d'action de la Ville et des partenaires territoriaux

Le Défi zéro carbone

Inédit en France, le Défi zéro carbone a été lancé le 18 septembre. Il va permettre à 30 foyers Isséens d'être accompagnés gratuitement et pendant cinq mois dans leur transition écologique. Répartis en équipes, ces foyers font partie d'une dynamique collective et conviviale et bénéficient d'ateliers, de visites de terrain et de retours d'expérience sur des thématiques variées : déchets, mobilité, consommation d'énergie, alimentation... Ce défi s'intègre dans la stratégie de la municipalité qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 grâce à la mise en place d'un Budget Climat puisque le but est de permettre aux participants d'atténuer leur empreinte écologique. Les ateliers se poursuivront jusqu'au 5 février 2022.



Le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre

La Ville avait procédé en 2018 à la mise à jour de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Ce BEGES reprenait les données d'informations de 2012, année de référence et de 2017. Une nouvelle mise à jour est lancée au mois de décembre afin de suivre l'évolution des émissions de GES liées aux activités de la Ville, à savoir celles dues aux consommations énergétiques de ses bâtiments et de ses véhicules. Un focus sera réalisé, hors périmètre obligatoire, sur les émissions de GES liées aux déplacements domicile-travail des agents municipaux.



Metropolis
est le projet de stations
de recharge pour véhicules
électriques de la Métropole
du Grand Paris

De nouvelles bornes de rechargement électrique

Le réseau de bornes de recharge électrique Métropolis a officiellement été lancé à Issy-les-Moulineaux le 9 février. Métropolis est le projet de stations de recharge pour véhicules électriques de la Métropole du Grand Paris. Ce service, qui remplace la plupart des anciennes stations Autolib' est accessible à tout véhicule électrique et hybride rechargeable, qu'il soit ou non abonné au service, avec la possibilité de régler par carte bancaire directement sur les bornes. Le coût de recharge est équivalent à l'énergie fournie par la borne, et celle-ci se décline d'ailleurs en trois puissances de charge différentes, selon les usages. En plus de faciliter l'usage des voitures électriques, la Ville perçoit des redevances d'occupation du domaine public. Métropolis complète l'offre déjà représentée par deux autres réseaux, ceux du SIGEIF et de la start-up Electric 55 Charging. En septembre, 90 bornes de recharge électrique étaient opérationnelles sur la voirie isséenne, 48 pour Métropolis, 30 pour le SIGEIF et 12 pour Electric 55 Charging. D'autres installations sont prévues, notamment à la fin des travaux dans les quartiers Cœur de Ville et la ZAC Léon Blum. Ces bornes s'ajoutent à celles qui équipent déjà les parkings.

Le soutien à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

La Ville poursuit son soutien à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) de Grand Paris Seine Ouest en adhérant cette année encore à la structure et en accueillant notamment les permanences sur rendez-vous du conseiller Info Energie au Centre Administratif. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat, devenu guichet unique pour la rénovation énergétique des habitations à travers Seine Ouest Renov', gère aussi le dispositif CoachCopro dans lequel sont inscrites plusieurs dizaines de copropriétés isséennes. La Ville est aussi partie prenante dans plusieurs autres dispositifs permettant d'améliorer l'habitat et de favoriser la rénovation thermique : subventions pour l'isolation des toitures, subventions « dé clic'énergie » et Opération Habitat Qualité. Un boitage a été réalisé par GPSO sur l'ensemble de la Ville en début d'année afin de mieux faire connaître l'offre de services et les animations de l'ALEC ; le courrier et les pièces jointes distribués à cette occasion annonçaient notamment le MOOC Réno Copro (formation gratuite en ligne) et le Forum Renov'Habitat organisé cette année à Sèvres. Enfin un article est paru dans le numéro de décembre du journal local Point d'Appui afin de promouvoir la conversion des chaudières au fioul.

Plus d'informations : www.issy.com/sobrietelogement

Les travaux
de rénovation de l'éclairage
public se sont poursuivis
afin de moderniser le matériel
et de réaliser des
économies d'énergie



La rénovation de l'éclairage

La rénovation et la modernisation de l'éclairage interviennent à la fois dans les bâtiments municipaux et sur l'espace public. La Médiathèque des Charreux est entièrement équipée d'un éclairage LED, alors que les travaux se poursuivent à la Médiathèque Centre-Ville. L'année aura aussi vu la fin de la campagne de relamping des salles du Musée de la carte à jouer, désormais équipé à 100 % d'éclairage LED (200 spots). En parallèle, les travaux de rénovation de l'éclairage public se sont poursuivis afin de moderniser le matériel et de réaliser des économies d'énergie. Il s'agit notamment de développer la technologie LED qui est moins consommatrice mais qui permet aussi de bénéficier d'une maintenance réduite du matériel. Enfin, dans le cadre des travaux du nouveau Centre Administratif Municipal, inauguré le 5 juillet, des détecteurs de présence ont été installés dans l'ensemble des couloirs, permettant là encore des économies d'énergie.

La Zone à Faibles Emissions

Le 1^{er} juin dans le cadre de la Zone à Faibles Emissions (ZFE), le Maire a pris un arrêté qui étend les restrictions de circulation aux véhicules Crit'Air 4. Ainsi, depuis cette date, les voitures diesel immatriculées avant 2006 et essence avant 1997, les 2-roues motorisés immatriculés avant le 1^{er} juillet 2004, les véhicules utilitaires légers diesel immatriculés avant 2006 et essence avant le 1^{er} octobre 1997, ainsi que les poids lourds, autobus et autocars diesel immatriculés avant le 1^{er} octobre 2009 et essence avant le 1^{er} octobre 2001, connaissent des restrictions de circulation. Celles-ci s'appliquent du lundi au vendredi de 8h à 20h, excepté les jours fériés pour les voitures, les véhicules utilitaires légers et les deux roues, tricycles et quadricycles à moteur, et tous les jours de 8h à 20h pour les poids lourds, autobus et autocars.

Durant l'été un questionnaire sur la mobilité a été diffusé à l'ensemble des employés de la Ville pour mieux connaître leurs attentes et besoins. Suite à cette enquête et un diagnostic en matière de mobilité sur la Ville, un plan d'actions a été proposé en Comité Technique du mois de décembre dans le cadre d'un Plan de mobilité de l'Administration

Favoriser l'utilisation du vélo

Outre le contrôle technique des vélos organisé en même temps qu'une bourse aux vélos dans le cadre de la Fête des Nouvelles Mobilités, des ateliers d'auto-réparation de vélos ont été régulièrement proposés sur la place Lafayette, devant la gare d'Issy-Val-de-Seine, entre le 21 mai et le 8 octobre. Proposée par l'association Études et Chantiers Île-de-France en partenariat avec la SNCF, l'animation, ouverte à tout public et gratuite, consiste à apprendre aux cyclistes à réparer leur vélo. Lors de la première journée, l'association Vélo d'Issy a tenu un stand de bicycodage, l'immatriculation des vélos facilitant leur identification en cas de vol ; une autre journée de bicycodage a été organisée le 2 juillet.



La Région subventionne
à hauteur de 500 euros
les achats d'un Vélo
à Assistance Électrique



L'opérateur Smovengo
a testé pendant trois mois
sur la station Place de la
Résistance le Système
« Station + »

Les Conseils de quartier ont validé l'aménagement de 166 arceaux supplémentaires en termes de stationnement pour vélos. Ces aménagements, qui émanent du budget participatif 2020, sont réalisés par GPSO.

Depuis 2012, et malgré une interruption en 2018, GPSO subventionne à hauteur de 200 euros les achats d'un Vélo à Assistance Électrique. En 2020, 594 Isséens avaient bénéficié de cette subvention, soit presque 5 fois plus qu'en 2019. Le total de bénéficiaires s'élevait donc à 1 058 personnes depuis sa création. Depuis le mois de novembre, et dans un souci de simplification, cette subvention est versée par la région Ile-de-France avec un plafond de 500 euros.

Le Free floating et le partage

Le dispositif Vélib' proposé par la société Smovengo se déploie actuellement sur 16 stations, alors que 9 nouvelles stations ouvriront dans le cadre de la deuxième convention avec l'opérateur. Afin d'éviter de perdre du temps face à des stations Vélib' déjà pleines, l'opérateur Smovengo a testé pendant trois mois sur la station Place de la Résistance le système « Station + ». Ce système permet à un utilisateur de raccrocher son vélo même à une station déjà remplie, grâce à des câbles antivols installés sur le bord des bornes ; il veut remplacer le système « Park + » qui avait été abandonné. La moyenne entre août 2020 et juillet 2021 était de 53 116 locations mensuelles au départ ou à l'origine d'Issy (soit en moyenne 3 320 par station), chiffre qui continue à augmenter par rapport aux années précédentes (la moyenne en 2020, jusqu'au mois d'août, était de 49 598 locations mensuelles au départ ou à l'origine d'Issy). Le nombre d'Isséens dotés d'un abonnement longue durée au service Vélib' a encore augmenté pour atteindre 2 886, contre 1 935 en 2020 (soit une augmentation de 49 %) et 1 604 en 2019. La répartition de ces abonnements est la suivante : 1208 pour V-Libre, 997 pour V-Plus et 681 pour V-Max.

Les services CityScoot, solution de partage de scooters électriques, et Free2Move, solution de voitures électriques en free-floating, restent opérationnels sur la Ville. Par ailleurs, depuis le mois de septembre, Zity, le nouveau service d'autopartage 100% électrique du groupe Renault est disponible sur la Ville. Après avoir été la première commune d'Ile-de-France à proposer, au printemps 2019, le service d'autopartage Free2Move du groupe PSA, l'augmentation du nombre de voitures ainsi proposées en autopartage contribue à accompagner les changements de comportement des Isséens. Par ailleurs, afin de développer les services de mobilité proposés et de compléter l'offre de voitures en free-floating, GPSO a lancé une procédure de sélection pour dédier 8 places sur la Ville à de l'autopartage en boucle (prise d'un véhicule sur une place dédiée et retour du véhicule sur la même place). Enfin GetAround présente sur son application des véhicules, thermiques ou électriques, proposés à l'autopartage par des particuliers. Ces véhicules sont stationnés dans les parkings privés des propriétaires qui en donne l'accès (via des codes par exemple), mais l'application propose aussi une offre d'autopartage en boucle avec des

100% électriques depuis 2017
les trois lignes TUVIM
restent très utilisées



véhicules stationnés sur voirie, avec des places réservées et des véhicules mis à disposition et donc entretenus par un professionnel. Au mois d'avril on comptait 25 véhicules en autopartage sur la Ville dans le cadre de ce dispositif pour un taux d'occupation de 68 % (en 2019).

Favoriser l'utilisation des transports en commun

100 % électriques depuis 2017, les trois lignes du TUVIM restent très utilisées, et viennent s'ajouter aux 13 lignes de bus traversant des rues isséennes. En 2020 les lignes du TUVIM avaient transporté 688 195 voyageurs ; ce chiffre, en nette baisse comparée aux années précédentes (1 052 562 en 2018 et 1 036 138 en 2019) s'explique évidemment par les périodes de confinement.

Pour améliorer le confort des usagers des lignes de bus et de TUVIM, et dans le cadre du renouvellement du mobilier suite au nouveau marché Decaux, il a été décidé de rajouter un certain nombre de nouveaux abribus sur la commune. Les emplacements retenus sur des arrêts de bus sont les suivants : « groupe scolaire Brossolette » (ligne 389), « Roger Salengro » (TUVIM), « Gallieni » (TUVIM), « passerelle de l'Europe » (dans les 2 directions, ligne 260), « musée » (dans les 2 directions, lignes 169 et 323), « collège Victor Hugo » (TUVIM), « Renan » (TUVIM), « Jacques Henri Lartigue » (dans les 2 directions, TUVIM), « Marceau » (lignes 290 et 323), « Verdi » (ligne 169), « Président Robert Schuman » (lignes 290 et 323), « avenue de la Paix » (TUVIM), « Médiathèque » (ligne 123). Deux autres abribus restent sous réserve de validation.

La Fête des nouvelles mobilités

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité Durable, la Ville a organisé la 5^{ème} édition de la Fête des Nouvelles Mobilités le 11 septembre sur le Parvis Corentin Celton. L'objectif de cette journée est de sensibiliser les habitants aux nouveaux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Des parcours de trottinettes, de draisienne et de skate-boards avaient en effet été installés pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière ; les plus jeunes ont aussi pu utiliser le circuit réservé aux voitures électriques. Tous pouvaient par ailleurs s'essayer aux segways, et les plus de 12 ans à la trottinette électrique. La marque Citroën présentait des modèles de voitures électriques, et la Ville exposait aussi ses voitures électriques, ainsi que son triporteur électrique. Les opérateurs privés de la mobilité étaient représentés par Cityscoot, Vélib, Free2Move, Zity et Véligo. La direction de la Mobilité de GPSO avait un stand, tout comme la Société du Grand Paris pour évoquer les travaux du Grand Paris Express, la RATP pour valoriser notamment la ligne T2 du tramway, et enfin Issy Tourisme International pour évoquer les projets européens de la Ville et présenter des applications numériques. Un atelier de contrôle technique des vélos était présent, notamment pour remettre en état de vente les vélos déposés dans la Bourse aux vélos tenue par les associations Issy en Transition et Vélo d'Issy ; le bicycodage était aussi possible sur ce stand. Un vélo-smoothie et un spectacle de vélo acrobatique ont complété le programme.



Une station météo 5G

Lauréate du Challenge 5G, domaine Smart City, Fullrama a installé une station météo 5G sur le toit du siège social d'Orange pour mesurer les évolutions de températures lors des opérations de végétalisation d'espaces publics. Utiliser des capteurs pour collecter les données météo en temps réel et gérer ainsi au mieux l'arrosage en fonction de la pluviométrie est une utilisation de plus en plus courante en ville. La société Fullrama propose d'aller plus loin en mesurant l'impact de la végétalisation d'un lieu pour résorber les îlots de chaleur. Les débits offerts par la 5G et, surtout, la quasi disparition des temps de latence, permettront de démontrer l'intérêt de la technologie pour lutter contre le réchauffement climatique. Sur le toit de Bridge, le siège social d'Orange, une station météo envoie un jeu de données toutes les minutes sur data.issy.com. Les données collectées, de température et de pluviométrie, permettent une prévision à 6 heures ou 10 heures. Une seconde station est installée place Chabanne. Celle-ci doit permettre de mesurer les évolutions des températures de surfaces et ainsi déterminer les gains en température d'opérations de végétalisation des sols. Ces stations permettent de mieux comprendre le changement climatique au niveau local, en surveillant des éléments simples comme la température ou la pluviométrie. Les applications qui en découlent sont très concrètes comme par exemple l'optimisation automatisée du chauffage. La 5G permet de réaliser une véritable avancée en la matière notamment par ses débits mais aussi par l'utilisation de nouveaux capteurs plus économes en énergie.

Les débits offerts par la 5G et, surtout, la quasi disparition des temps de latence, permettront de démontrer l'intérêt de la technologie pour lutter contre le réchauffement climatique

9 nouvelles stations Vélib'
seront aménagées sur
la Ville durant l'année 2022

Le Débat d'Orientation Climatique

En 2020, le contexte particulier de COVID-19 avait permis de diminuer de 6,5% les émissions de gaz à effet de serre sur la Ville. En attendant les résultats pour l'année 2021, la Ville s'est fixée comme objectif en 2022 de réduire de 3,2% ses émissions territoriales de gaz à effet de serre, soit une diminution de 3 075 tonnes équivalent CO2.

Des nouvelles stations Vélib'

9 nouvelles stations Vélib' seront aménagées sur la Ville durant l'année 2022. Ces nouveaux aménagements répondent à l'utilisation croissante de ce service ; leur promotion sera faite aussi en interne dans le cadre du Plan de mobilité qui sera déployé durant l'année.



PRÉSERVER

LES RESSOURCES NATURELLES ET LE CADRE DE VIE

// La biodiversité est une composante majeure de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent, directement ou indirectement, toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'autoépuration...) sont en effet innombrables et pour la plupart irremplaçables. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement planétaire (eau, air, sols...) fait évidemment de leur préservation une condition fondamentale du développement humain. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Les biens et les services apportés
par la biodiversité sont en effet innombrables
et pour la plupart irremplaçables

TEMPS FORTS



11 Mars

Plantation des premiers arbres de la forêt urbaine à Cœur de Ville



1^{er} Avril

1^{er} avril : Lancement de la collecte à domicile des gros électroménagers avec Ecosystem



13 Avril

Mise en service d'un nouveau jardin partagé en gestion collective aux Epinettes avec 13 parcelles



23 Avril

Installation des premiers essaims dans le rucher collectif et pédagogique du Jardin botanique



Mai - Septembre

Septembre : concours Fleurir Issy



5 Juin

Mise en service d'un nouveau site de jardins partagés dans le parc Henri Barbusse (60 bacs)



Octobre

Installation d'un seizième composteur collectif de quartier dans le parc Henri Barbusse



14 Décembre

Plantation participative de 125 arbres sur l'esplanade du Foncet

Le renforcement de la végétalisation urbaine

Le mois de mars aura vu la plantation des 55 premiers arbres de haute tige à Cœur de Ville. Les suivants seront plantés durant l'hiver pour former la forêt urbaine prévue dans le quartier. Le mois de mars a aussi vu la plantation des premiers pommiers rue du Fort ; lauréat du budget participatif 2020, ce projet a permis de planter de nombreux arbres fruitiers dans chaque quartier. Toujours concernant les arbres fruitiers, une sensibilisation sur la cueillette des fruits a été organisée avec la direction du patrimoine arboré de GPSO le 26 juin dans le quartier du Fort. Le concept de la "forêt urbaine" a été étudié ; il s'agit de planter d'une manière très drue et sur une surface réduite une quantité d'arbres importante, qui entrent en "compétition" pour permettre une pousse rapide. L'intérêt de ces forêts est multiple :

- Améliorer le climat urbain grâce à l'ombrage et l'évapotranspiration
- Améliorer la gestion des eaux pluviales en facilitant l'infiltration
- Capter plus de CO2 (un arbre séquestre en moyenne 30 kg de CO2 par an)
- Favoriser la biodiversité du tronc au feuillage avec mammifères, oiseaux, lichens, insectes
- Améliorer la qualité paysagère et lutter contre la pollution sonore et de l'air

La prochaine forêt urbaine a été planifiée sur l'esplanade du Foncet pour le mois de décembre où 120 arbres ont été plantés, avec la participation d'élèves des écoles voisines.

À côté de ces plantations, d'autres aménagements ont permis de désimper-méabiliser des surfaces et d'accroître la végétalisation, cela représente un investissement de 150 000 € et une surface de 1300 m². Fin 2020 et en 2021, les principaux aménagements ont été les suivants :

- Création d'une jardinière en pleine terre rue Bara
- Création d'une jardinière en pleine terre au bout de la rue Eugène Baudoin et installation d'un câble métallique en support des végétaux grimpants plantés
- Création de trois jardinières en pleine terre rue du 4 septembre
- Création d'une jardinière en pleine terre square Léon Zack
- Extension des jardinières existantes place Jules Gévelot
- Installation de câbles métalliques en support des végétaux grimpants rue Charlot
- Création d'une jardinière en pleine terre rue Jean-Pierre Timbaud
- Création d'une jardinière rue du Capitaine Ferber
- Création d'une jardinière en pleine terre rue Jean-Jacques Rousseau en remplacement des places de stationnement neutralisées pour la sécurité.





Le lancement des cours Oasis

Les cours d'écoles sont souvent très minérales, répondant par leurs surfaces bitumées aux besoins de pratiques d'activités de jeux libres, sportives, de regroupements exceptionnels ou événements festifs ponctuels. Dans leurs situations, utilisées quasi toute l'année, même en période estivale pour l'accueil des centres de loisirs, les cours offrent un fort potentiel d'adaptation aux changements du climat. Le dispositif des cours Oasis s'appuie sur un axe central qu'est la démarche de co-conception et coproduction avec les élèves et les communautés pédagogiques. Des objectifs du dispositif de Cour Oasis vont découler des interventions, autour de 3 axes principaux :

- Un rafraîchissement des cours par la végétalisation, la création de nouveaux sols, l'introduction de nouveaux matériaux clairs, perméables.
- Le déploiement de nouvelles activités pédagogiques avec les plantes, le sol, l'eau, et en adéquation avec les usages pédagogiques existants tels que le sport ou en augmentation comme les périodes de classes dehors.
- Une meilleure ou nouvelle gestion des eaux pluviales par la désimperméabilisation et la mise en place de systèmes de récupération.

La Ville a donc signé une convention avec le CAUE 92 (le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine), qui sera chargé de piloter ce projet. Leur intervention débutera en début d'année prochaine pour des premiers travaux à l'été dans l'école du Colombier.

Un nouveau mode de gestion pour les jardins partagés

Afin de permettre à un plus grand nombre d'Isséens de s'adonner aux joies du jardinage, le mode de gestion des jardins partagés de la Ville a évolué au début de l'année 2021. Dorénavant les parcelles libérées sur les sites déjà existants seront confiées non plus à des particuliers mais à des associations, Issy en Transition au Chemin des Vignes et Potagers d'Avenir à Sente de Bretagne, afin d'accueillir plus de jardiniers sur les parcelles. Les jardins partagés sont donc passés d'une gestion individuelle à une gestion collective. La ville souhaite ainsi engager le projet de jardins partagés dans une démarche collective de co-construction, entendue comme un gage de réussite. Cette synergie entre les citoyens et les associations locales permettra de renforcer les solidarités et favoriser la création de nouvelles formes de créativité et d'autonomie. Les 13 parcelles aménagées sur le nouveau site aux Epinettes, ouvertes en avril, sont entrées d'emblée dans ce nouveau mode de gestion, avec l'association Un Quotidien Plus Vert qui accueille une trentaine de personnes du quartier. Il en est de même pour le nouveau site aménagé dans le parc Henri Barbusse, avec à nouveau l'association Issy en Transition, constitué lui d'une soixantaine de bacs potagers de 1 m² ; cet aménagement a obtenu une subvention dans le cadre du budget participatif d'Ile-de-France. Chacun des sites a bénéficié durant l'année d'un accompagnement d'une structure spécialisée dans l'agriculture urbaine afin de former au mieux l'ensemble des jardiniers (Pik Pik, Veni Verdi, Maison de la Nature et de l'Arbre).



De nouveaux aménagements de parcelles de jardins partagés sont prévus Sente de Bretagne et chemin de Bretagne pour cet hiver, et dans le parc des Varennes en 2022. Enfin la Ville a poursuivi la promotion du dispositif « Jardiner ma ville ».

Un partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux

Dans le cadre du partenariat entre le CLAVIM (Culture Loisirs Animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) et la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), un nichoir à faucon crécerelle a été installé au mois de janvier sur un immeuble de SOHP aux Epinettes. Dans le cadre du projet d'aménagement Cœur de Ville, il est prévu l'installation de 7 nichoirs à mésanges, 2 nichoirs à moineaux domestiques, 4 nichoirs à rouge-queue noir, 5 nichoirs pour hirondelles (sur le bâti), 1 nichoir pour martinet (sur le bâti) ; il est aussi prévu 6 gîtes à chiroptères et 8 gîtes à abeilles sauvages. La Ville va accroître ce partenariat l'année prochaine en vue d'une labélisation LPO. A noter que durant le printemps un couple de cygnes a niché sur les rives de la Seine, sur l'île Saint-Germain.



L'agriculture urbaine

Après une période de vacance, le talus Garibaldi est de nouveau habité par des moutons mais aussi par des chèvres. Dans le cadre du budget participatif, la clôture du site a été renforcée afin d'accueillir des chèvres pour assurer l'éco-pâturage ; elles mangent en effet des ronces et des broussailles, alors que les moutons se nourrissent de fourrage. Par ailleurs un espace a été aménagé sur le talus afin d'y installer un poulailler.



Au début du printemps, un rucher pédagogique a été aménagé dans le Jardin botanique. Géré par l'association Miel en Seine, le site compte une douzaine de ruches entretenues par un collectif d'apiculteurs.

Le 1^{er} concours Fleurir Issy

La ville a lancé en avril la première édition du concours Fleurir Issy, invitant ses habitants à contribuer au maintien de la biodiversité, au fleurissement et à l'embellissement de la commune. Ce concours a permis de récompenser les plus beaux jardins et balcons fleuris visibles depuis le domaine public. Il valorise l'engagement des Isséens qui contribuent au renforcement de la biodiversité et à l'amélioration constante du cadre de vie par l'embellissement de la ville ; chaque participant a ainsi pu prendre part à l'effort collectif pour rendre la ville plus verte et plus agréable à vivre. Le concours présentait trois catégories : le plus beau jardin fleuri ou comestible, la plus belle fenêtre ou balcon fleuri(e), et enfin le plus bel espace public « Jardiner ma ville ». Un jury a désigné les lauréats de chaque catégorie, tandis qu'un vote citoyen via les réseaux sociaux



La reconnaissance

« Territoire engagé pour

la nature » poursuit l'objectif

de faire émerger, reconnaître

et valoriser les actions locales

en faveur de la lutte contre

l'érosion de la biodiversité



a désigné les gagnants d'un prix du public. Tous ont été récompensés par des lots orientés biodiversité et consommation locale lors du Forum de rentrée. Le lancement de ce concours a par ailleurs donné lieu à une distribution gratuite de 1 000 sachets de graines mellifères biologiques.

La candidature au label "Territoire engagé pour la nature"

Initiée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et pilotée par l'Office français de la biodiversité, la reconnaissance "Territoire engagé pour la nature" poursuit l'objectif de faire émerger, reconnaître et valoriser les actions locales en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. La ville d'Issy-les-Moulineaux a compilé ses actions passées et à venir en faveur de la préservation de la nature afin de faire reconnaître son plan d'action en la matière. Y figurent notamment les fermes et jardins pédagogiques, l'utilisation d'essences locales et adaptées au climat, le zéro phytosanitaire ou encore l'installation de noues dans la gestion des eaux pluviales

Un nouveau parcours Runnin'City

Runnin'City est une application touristique qui propose des parcours de course à pied ou de marche 100 % audioguidés et gratuits. L'utilisateur est orienté par des indications GPS vocales et profite en même temps d'anecdotes à propos des points d'intérêt croisés en chemin. Depuis cette année un nouveau parcours, baptisé « transition écologique à Issy », est disponible au téléchargement ; sur 5,8 km ce parcours met en évidence diverses initiatives écologiques : l'éco-quartier du Fort, le Jardin botanique, le talus Garibaldi, l'éco-quartier des Bords de Seine et l'école des Chartreux, l'usine Isséane...

La collecte des biodéchets

La loi imposant aux producteurs de plus de 10 tonnes par an de biodéchets de mettre en place un système de traitement de ces derniers, la collecte des biodéchets est opérationnelle à l'école Jules Ferry depuis 2016. Toujours dans le cadre du marché de restauration scolaire, la collecte des biodéchets a été étendue aux écoles Epinettes maternelle et élémentaire, Louise Michel, le Colombier, Paul Bert élémentaire, Bords de Seine et La Fontaine. Par ailleurs, depuis novembre 2018, dans le cadre d'une expérimentation menée avec le SYCTOM, une autre collecte est mise en place à l'école Voltaire. Ce sont donc 30,98 tonnes de déchets qui ont été valorisées en totalité sur ces écoles en 2020 (avec une activité limitée par la crise sanitaire), et 29,34 tonnes sur le premier semestre 2021. Dans le cadre de la mise en place de la collecte des biodéchets en porte à porte qui débutera fin 2022, l'ensemble des écoles seront progressivement concernées par ces collectes.

Dans le cadre de la même expérimentation que pour l'école Voltaire, une collecte a aussi été mise en place en mars 2019 sur le marché alimentaire de Corentin Celton. En 2020, malgré une activité ralentie par la crise sanitaire, plus de 14,5 tonnes de déchets alimentaires y ont ainsi été collectées ; sur les 6 premiers mois de 2021, la collecte a représenté 7,6 tonnes de déchets.



Le développement du compostage

Conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement GPSO met en œuvre une politique de prévention des déchets (dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets) dont la promotion du compostage domestique, et en particulier collectif, est l'une des actions principales. Pour atteindre les objectifs, GPSO met à disposition des habitants différents services, notamment des composteurs gratuits, à destination des pavillons comme des résidences (compostage collectif) avec l'accompagnement d'un maître-composteur depuis 2013. Avec près de 30% de déchets organiques dans la poubelle d'un ménage français moyen, la pratique du compostage a un impact immédiat et notable, puisque plus de 100 kg de déchets fermentescibles sont ainsi détournés de la collecte. Pour continuer le développement du compostage, la Ville encourage les Isséens à gérer des composteurs collectifs de quartier. Le principe de ces composteurs (de deux fois 1000 litres) est de les installer sur l'espace public, notamment les parcs, et d'en confier la gestion à des associations (formation des utilisateurs et distribution des codes des cadenas des composteurs). Le premier composteur collectif de quartier avait été ouvert en 2017 avec l'association Issy en herbe dans le Square Louis Blériot. En 2021, six nouveaux composteurs de quartier ont été ouverts, portant à 16 leur nombre sur l'espace public : un dans le Parc de l'Abbé Derry (géré par Issy On Sème), un sur le Talus Garibaldi (géré par Bergeries en Ville), un deuxième aux Epinettes (géré par Un Quotidien plus Vert), un dans le Parc de la Résistance, un dans le parc Henri Barbusse et un deuxième Promenade Robinson, tous trois gérés par Issy en Transition.

En parallèle, l'installation de composteurs en pied d'immeuble (résidences et copropriétés) se poursuit, tout comme la livraison de composteurs individuels et de lombricomposteurs. Une trentaine de composteurs en pied d'immeuble sont aujourd'hui en service. Il faut y ajouter cinq composteurs installés dans des écoles (Le Colombier, Saint Exupéry, Les Chartreux, Les Ponceaux et Marie-Marvingt), un dans une crèche (les Petits Zouaves), un dans un lycée (Saint-Nicolas), un à l'EHPAD Lasserre, un dans les paroisses Saint Bruno et Sainte-Lucie, et un dans la ferme pédagogique.

→ Année d'installation des composteurs collectifs « en pied d'immeubles » en service à Issy les Moulineaux (hors écoles et institutions)

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1	1	2	4	2	3	7	1	10

→ Année d'installation des composteurs collectifs de quartier en service à Issy-les-Moulineaux

2017	2018	2019	2020	2021
1	3	3	3	6

30 composteurs dits de « pavillon » avaient déjà été livrés sur la Ville en 2021, ce qui portait le total de ces composteurs à 219. Enfin, 100 lombricomposteurs avaient été livrés en 2020, et 82 sur les 9 premiers mois de l'année 2021.

-> **Plus d'informations : www.issy.com/compostage**

La collecte de DEEE

Depuis octobre 2015, en partenariat avec Eco-Systèmes, une collecte solidaire de déchets d'équipements électriques et électroniques (plus communément appelés DEEE) a été mise en place sur la Ville sur deux sites différents (Corentin Celton et place Madaule) ; un troisième site sera testé en 2022. La barre des 100 tonnes de D3E collectés a été dépassé durant l'année 2020.

→ Résultats des collectes de DEEE depuis 2015

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Poids moyen de DEEE par jour de collecte (en Kg)	2115	2516	2428	2900	2575	2597	2596
Nombre moyen d'apporteurs par jour de collecte	168	183	146	251	207	235	304

Sous l'impulsion d'Issy-les-Moulineaux, Ecosystem a accepté d'expérimenter depuis avril une collecte gratuite à domicile sur rendez-vous pour les gros électroménagers, sur l'ensemble de GPSO (sauf Marnes-la-Coquette). La prise de rendez-vous se fait directement sur le site internet d'Ecosystem. Les habitants n'ayant pas accès à internet peuvent appeler le numéro gratuit de GPSO (0800 10 10 21) qui se charge de les transférer auprès d'Ecosystem pour une prise de rendez-vous par téléphone (uniquement pour les personnes n'ayant pas accès à internet).

Les rendez-vous ont lieu du lundi au samedi de 10h à 14h ou de 14h à 18h. Les habitants doivent être disponibles et présents sur le créneau sélectionné. La plage horaire de rendez-vous est de 4 heures au moment de la prise de rendez-vous puis elle est réduite à 2 heures la veille par le SMS qui rappelle le rendez-vous à l'utilisateur.

Dans le cadre de l'expérimentation, Ecosystem a mis en place un suivi permettant à GPSO de connaître le nombre de rendez-vous et la quantité collectée par mois. Un suivi sera également fait sur les anomalies (rendez-vous non honorés...) et l'efficacité des moyens de communication déployés par Ecosystem, GPSO et les villes. Les équipements en fonctionnement ou à réparer seront envoyés dans un premier temps, aux structures de réemploi déjà en convention avec Ecosystem pour les collectes solidaires (chez Emmaüs Chatou et Bougival). Pour la suite, Ecosystem souhaite associer de nouvelles structures de réemploi intéressées par recevoir du gisement. Depuis le mois d'avril 114 retraits à domicile ont eu lieu sur la Ville, soit 26 % de l'ensemble des retraits réalisés sur le territoire de GPSO.



→ Donner une seconde vie aux équipements électroniques : <https://youtu.be/ntpC-pBW4MY>



Durant toute l'année des ateliers « Do It Yourself » ont été proposés aux agents municipaux afin de les aider à réduire leurs déchets (confection de cosmétiques, de produits d'entretien...). Par ailleurs, dans le cadre de la transformation du Centre Administratif, le tri sélectif a été généralisé et les poubelles individuelles ont été supprimées afin d'inciter les agents à trier leurs déchets dans les poubelles communes à tous. Enfin un groupe d'agents a participé à une « Clean Walk » le 16 septembre avec le résultat suivant : environ 2000 mégots de cigarettes, 4,5 kg de déchets divers, 1 kg de plastique, 500g de métal et 10 masques.

L'installation de bornes d'apport volontaire de textiles

Afin de toujours plus réduire la quantité de déchets incinérés, la Ville a fait installer au printemps par GPSO et Ecotextiles, trois bornes supplémentaires d'apport volontaire de textiles. Avec celle déjà en place dans le quartier Val de Seine, chaque quartier est désormais doté d'une de ces bornes. Chaque semaine ce sont ainsi plus d'une tonne, et parfois même plus de deux tonnes de textiles qui sont collectées.



Des opérations de nettoyage citoyen

Afin de maintenir le cadre de vie le plus agréable possible, tous les jours et par tous les temps, les agents de Grand Paris Seine Ouest entretiennent les rues et trottoirs de la Ville. Malgré l'action conjointe des services, de nombreuses incivilités rendent le maintien de la propreté plus difficile et entraînent des dépenses qui pourraient être évitées. Les citoyens eux-aussi se mobilisent sur ces questions de respect de la propreté et de l'environnement. En effet des opérations citoyennes de nettoyage sont organisées par des associations locales ou des fédérations telles que « Run Eco Team », qui proposent de ramasser des déchets lors de sorties de marche ou de course à pied, notamment lors du « World Clean Up Day », journée internationale de nettoyage de la planète. Le Conseil Communal des Jeunes souhaite aussi organiser ce type d'actions et une candidature sur le sujet a été déposée dans le cadre de l'appel à projets 2021 de la CAF des Hauts-de-Seine « Soutenir les projets des adolescents ». Des entreprises de la Ville organisent également ce type de sorties éco-responsables. Il ne s'agit pas, pour tous ces acteurs, de remettre en question la propreté de la Ville, mais au contraire de sensibiliser leurs publics au respect de la propreté et de développer une conscience citoyenne.

Par ailleurs de nouveaux sites de retrait de sacs à déjections canines sont proposés depuis cette année dans les différents quartiers de la Ville (médiathèque, Espace Icare, maisons de quartiers...).





La poursuite de la végétalisation urbaine

Les efforts de végétalisation de la Ville se poursuivront en 2022 dans différentes directions : extension des parcelles de jardins partagés (sente de Bretagne, parc des Varennes), plantation d'arbres et forêts urbaines, végétalisation des cours d'écoles ("cours oasis"), développement du dispositif "Jardiner ma Ville", aménagement d'espaces urbains...

L'extension de la collecte des biodéchets

Pour répondre aux obligations réglementaires, la collecte des biodéchets en porte à porte sera déployée progressivement sur toute la Ville à compter du mois d'octobre prochain. Par ailleurs elle sera aussi étendue à tous les marchés d'approvisionnement de la Ville.





FAVORISER LES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION RESPONSABLES

// Il s'agit d'abandonner les modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables, c'est-à-dire à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. « Une dynamique de développement est cependant indispensable pour assurer la production de richesses nécessaires au bien-être de tous nos contemporains. Elle doit se concrétiser par des productions innovantes, qui participent des finalités énoncées pour un développement durable, et se mesurer en des termes nouveaux, qui rendent compte de cette participation au développement durable. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

il s'agit d'abandonner les modes
de production et de consommation
non viables

TEMPS FORTS



Janvier

Lancement de la 3^{ème} AMAP sur la Ville baptisée Graines d'Issy



18 Juin

Inauguration de la première des quatre boîtes à dons aux Epinettes (lauréat du budget participatif 2020)



19 Juin

Premier Repair-café organisé dans la Maison de quartier des îles par l'association Issy Repair & Co (lauréat du budget participatif 2020)



19 Juin

Atelier « Do It Yourself » dans la Maison de quartier des îles par l'association Pikpik en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Arbre



23 Octobre

Atelier "Maison zéro déchet" par Issy Tourisme International



3 Novembre

Atelier "Sourire zéro déchet" par Issy Tourisme International avec l'association Ecolau



Décembre

Aménagement de la Fabrique d'Issy dans le quartier des Epinettes (lauréat du budget participatif 2020)



Aménagement de la Fabrique d'Issy

Projet ayant obtenu le plus de suffrages lors du dernier budget participatif, la Fabrique d'Issy finit son aménagement. Ce tiers-lieu dédié à la démarche zéro déchet et à la sobriété carbone est situé aux Epinettes, dans un local propriété de la Ville (l'ancien local de la Poste) au 54 rue Erevan, et est géré par l'association Ecolau. Destinée à l'économie circulaire et aux circuits courts, la Fabrique d'Issy est un lieu de rencontres autour d'une boutique zéro déchet et d'un café associatif (en terrasse). Le lieu permettra de sensibiliser les citoyens aux enjeux de sobriété carbone et de réduction des déchets grâce à des ateliers Do It Yourself. En outre, la Fabrique permettra, en lien avec les autres associations locales, de créer du lien social et d'accueillir les Isséens souhaitant devenir bénévoles.

Mise en place de Repair-café

Un premier repair-café a été organisé le 19 juin à la Maison de quartier des îles. Également lauréat du budget participatif 2020, ce projet est porté par l'association Issy Repair & Co. Soutenu par la Ville, l'association organise depuis le 25 septembre un repair-café tous les mois, à la Maison de quartier des îles.

Installation de boîtes à dons

Projet lauréat du dernier budget participatif, quatre boîtes à dons ont été installées au début de l'été, une par quartier. Le principe est identique à celui des bibliothèques partagées déjà installées sur la Ville, à savoir permettre aux habitants d'échanger facilement des biens, et cela avec l'objectif de réduire les déchets et favoriser l'économie circulaire. Ces boîtes à dons ont aussi des vertus écologiques, car des jardinières fleuries sont liées à chacune d'elles, et chacune d'elles dispose de panneaux informatifs sur le cycle de l'eau, le compostage et l'économie circulaire, la photosynthèse et les végétaux, et le soleil. Leur toit a été conçu de manière à permettre l'écoulement des eaux de pluie sur les jardinières.



La ZAC Léon Blum

Les travaux actuellement en cours dans le quartier Léon Blum s'inscrivent dans le cadre d'une ZAC qui poursuit des objectifs bas-carbone. Ainsi, pour l'opération du 51-55 rue Aristide Briand (construction d'un immeuble de 104 logements, d'une école par SOHP et d'un immeuble par AIGO/SEFRI-CIME), les matériaux issus de la démolition des immeubles de SOH ont été réutilisés de deux manières. D'une part, une sculpture de grande taille sur le thème du « nid » a été réalisée en recyclant les tiges des fers à béton extraites des anciens bâtiments. Le plasticien Aurélien Boiffier avait mené, au cours de l'été 2020, deux ateliers auprès d'une vingtaine d'enfants avec le CLAVIM et l'association les Sources de Rodin dans le but de conduire les enfants à réaliser

Les travaux actuellement
en cours dans le quartier
Léon Blum s'inscrivent dans le
cadre d'une ZAC qui
poursuit des objectifs bas-carbone

des maquettes et petites sculptures expérimentales sur le thème du « nid ». Ils ont ainsi manié des matériaux issus de diverses récupérations. Ces modèles réduits de nids ont permis d'inspirer la forme de l'œuvre définitive. Aurélien Boiffier est ensuite venu à plusieurs reprises sur le chantier entre novembre 2020 et février 2021 afin de « tisser » les fers à béton extraits de l'immeuble déconstruit dans le but de réaliser la sculpture. Cette œuvre trouvera ainsi sa place dans les futurs aménagements paysagers de la ZAC Blum (jardins des sculptures). D'autre part, lors de la déconstruction de l'ancien immeuble de SOH, l'entreprise a pu conserver le béton démolé dans le but d'obtenir un béton concassé finement. Il a pu être valorisé sur place, dans le cadre de l'installation d'une plateforme de travail pour les entreprises de SEFRI-CIME, et il servira également de fondation au futur chemin piéton menant de la rue Briand à Technopolis. Ainsi ce sont 1 400 tonnes de ce béton qui ont été réutilisées soit 40 % de la quantité totale.

Toujours dans le cadre de cette ZAC, l'aménageur, la SPL SOA, a signé une convention avec le Département des Hauts-de-Seine pour l'installation d'un réseau privé de chaleur qui desservira plusieurs lots. Ce réseau de chaleur fonctionnera à partir de la récupération de chaleur par échangeur déporté sur le collecteur d'eaux usées départemental situé avenue Aristide Briand.

La certification Ecocert pour la restauration scolaire

Le contrat en Délégation de Service Public de la restauration scolaire a des objectifs ambitieux en matière d'alimentation bio, et s'est inscrit dans le processus de certification Ecocert. Cet organisme, spécialiste de l'alimentation et de l'agriculture biologiques, a défini un référentiel pour les restaurants scolaires qui se résume en cuisine à davantage de bio, de produits locaux, plus sains et plus durables. Les audits d'Ecocert s'attachent à expertiser les engagements en termes de bio-local, de communication, d'animation, de fonctionnement... Conformément aux objectifs du contrat avec Elios, la certification Ecocert Niveau 1 a été obtenue pour trois offices de restauration, à savoir ceux des écoles St Exupéry, les Chartreux et Louise Michel. Le niveau 1 de cette certification prévoit :

- Un minimum de 10 % de bio dans les menus et 10 composantes bio par mois
- Au moins une composante bio et locale « de la fourche à la fourchette » par mois
- Des menus clairs et contrôlés sans OGM ni additifs interdits
- La sensibilisation des élèves à l'écologie et au gaspillage

Les parents d'élèves peuvent utiliser l'application Bon'App qui leur permet de consulter les menus des restaurants scolaires, mais aussi d'avoir des informations quant à la qualité et l'origine des plats et sur l'actualité des restaurants.

Cet organisme, spécialiste
de l'alimentation et de
l'agriculture biologique, a défini
un référentiel pour les
restaurants scolaires qui
se résume en cuisine à
davantage de bio, de produits
locaux, plus sains et
plus durables

La loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi Egalim prévoit à compter de 2022 50 % de la valeur d'achat en alimentation durable dont 20 % de bio dans les restaurants scolaires. Dans les restaurants scolaires de la Ville, un suivi régulier était jusqu'à présent réalisé sur le nombre de composantes durables ; à compter du 1^{er} janvier, les nouvelles données correspondant à la valeur d'achat seront également suivies afin d'en tenir informés les membres de la Commission Consultative de la Restauration Scolaire.

Par ailleurs un avenant au contrat de restauration a été voté en conseil municipal en 2019, prévoyant plusieurs dispositions parmi lesquelles la mise en place d'un repas végétarien une fois par semaine (au lieu de deux par mois jusque-là), ou encore l'utilisation de barquettes totalement végétales et de bavoirs en tissus. L'avenant prévoit aussi la réduction des grammages des repas pour réduire le gaspillage alimentaire. Depuis septembre 2020, le protocole sanitaire a obligé à revoir la présentation des repas en individuels, ne permettant pas à la Ville de poursuivre ses évaluations ni sa démarche pédagogique auprès des enfants en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

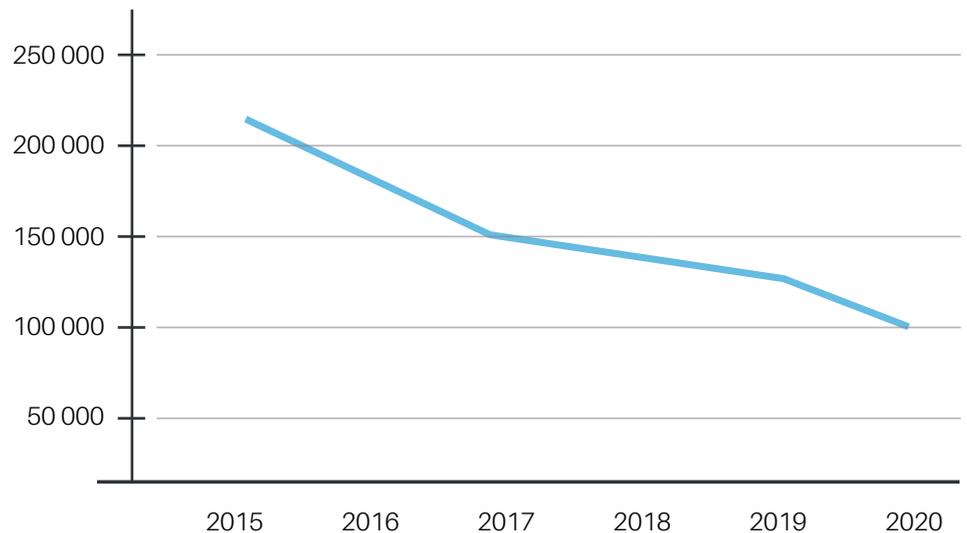
Un premier bilan carbone de la restauration scolaire a été réalisé sur les repas servis en 2019, sur un périmètre comparable à celui de la Base Carbone. Ce premier bilan avait pour objectif d'identifier les principales sources d'émissions. Une seconde évaluation sera nécessaire afin de confirmer les premiers résultats obtenus. De son côté, afin de limiter le gaspillage alimentaire et mieux gérer les déchets, le service des Elections a ajouté un critère de choix relatif à la démarche écoresponsable dans le cadre du renouvellement du marché des plateaux-repas, à savoir une gestion optimale des emballages et la préférence pour les circuits courts.

Poursuite de la dématérialisation

Dans le cadre de son projet de transformation, la Ville a maintenu ses efforts en matière de dématérialisation. Ainsi la réduction de consommation de papier se poursuit au quotidien grâce à la dématérialisation des documents, accentuée par le développement des différents outils numériques mis en place en interne. Entre 2019 et 2020, le nombre d'impressions de la Ville et du CCAS (noir et blanc, couleurs, copieurs et centre de reprographie) est passé de 4 275 029 à 3 514 793, soit une réduction de 17,78 %. Le service des Élections a dématérialisé les dossiers des chefs de centre ainsi que la petite liste électorale de contrôle lors des deux tours de scrutin des régionales et départementales ; cette dématérialisation a permis d'économiser 13 000 feuilles de papier par jour d'élections.

La réduction de consommation
de papier se poursuit au quotidien
grâce à la dématérialisation
des documents

La dynamique de dématérialisation des services municipaux se traduit aussi par la baisse du nombre de courriers affranchis. Le graphique ci-dessous indique le nombre de courriers affranchis chaque année par la Ville, un nombre qui a été divisé par plus de deux en cinq ans.



Dans le cadre du réaménagement du Centre Administratif Municipal, du mobilier réformé a été mis en vente sur la plateforme Agorastore (95 ventes en 2021). Des meubles, notamment des bureaux et des fauteuils, ont aussi été donnés gratuitement à des agents municipaux. Par ailleurs, chaque mois, une newsletter a été publiée en interne pour sensibiliser les agents sur les problématiques liées au développement durable et proposer des solutions pour réduire leur empreinte environnementale.

Le développement de l'économie circulaire et du réemploi

Diverses initiatives perdurent sur la Ville en matière de réemploi, notamment dans le secteur de la Culture. Malgré les contraintes sanitaires, les médiathèques ont poursuivi la vente à bas prix (entre 50 centimes et 3 euros) des documents rayés de leurs inventaires ; 3177 documents ont ainsi été vendus en 2020, et déjà 2964 sur les neuf premiers mois de l'année 2021. De son côté l'Espace Andrée Chedid collecte des ouvrages destinés à favoriser l'accès au savoir pour tous dans le monde dans le cadre d'un partenariat signé en 2015 entre Bibliothèques sans frontières, la Ville et le Clavim. Créée en 2007, Bibliothèques Sans Frontières est aujourd'hui l'une des principales ONG de développement culturel et social par le livre dans le monde francophone. Elle vient en appui à des initiatives locales par la création de bibliothèques pour favoriser l'éducation, l'accès à l'information et à la culture et la promotion du patrimoine. BSF collecte chaque année près de 100 000 ouvrages auprès de bibliothèques, d'institutions et d'entreprises. Les livres sont aussi échangés gratuitement cette fois entre particuliers dans les 5 « bibliothèques partagées » que compte la Ville.

Les livres sont aussi échangés gratuitement cette fois entre particuliers dans les 5 « bibliothèques partagées » que compte la ville

Les Espaces ludiques
utilisent régulièrement des
objets recyclés pour
la décoration des thématiques
et des animations

Les Espaces ludiques utilisent régulièrement des objets recyclés pour la décoration des thématiques et des animations ; c'est notamment le cas des pièces des jeux incomplets qui servent aussi à compléter d'autres jeux toujours en circulation. Les jeux sont systématiquement réparés quand cela est possible, et les Espaces ludiques récupèrent aussi des jeux et des jouets donnés. Enfin ils organisent la Foire aux jouets qui permet aux exposants de vendre leurs jeux et jouets généralement peu usés ou abimés afin qu'ils puissent avoir une seconde vie. Partenaire de cet événement, l'association Pikpik Environnement collecte les jeux et jouets dont les particuliers cherchent à se débarrasser à l'issue de cette manifestation pour être reversés à la Croix Rouge pour leur « Noël solidaire ».

Les Arcades sensibilisent les étudiants et les élèves à l'économie circulaire en leur faisant connaître les lieux de revente de matériaux pouvant leur servir dans leur pratique artistique. Une attention particulière y est portée sur le tri, le choix des fournitures, la réutilisation des matériaux et l'usage de vaisselle non jetable. Des initiatives s'organisent aussi au sein des crèches pour, par exemple, donner une 2^{ème} vie au linge usagé (fabrication de sur-chaussures, d'essuie-mains...) ou réduire la fréquence du lavage du linge. Depuis 2018 les couches fournies dans les crèches municipales sont des couches écologiques composées de matières naturelles. Dans les constructions et rénovations de structure Petite Enfance, une attention particulière est portée sur les programmes et cahiers des charges, notamment sur le choix des matériaux et le traitement de la qualité de l'air intérieur. Enfin, toujours dans les structures de Petite Enfance, des réflexions et expérimentations sont actuellement en cours autour de l'élimination progressive de la matière plastique dans les contenants alimentaires dans le cadre de la loi Egalim. Ainsi, en 2021, différentes crèches ont expérimenté l'utilisation de vaisselle plus durable (porcelaine, verre trempé, inox...). L'objectif est d'étendre cette utilisation à l'ensemble des crèches pour les années à venir. La quasi-totalité des agents des crèches et halte-garderies ont été équipés de gourdes « gobi » permettant ainsi d'éviter l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique.

De son côté le service de l'Etat Civil a aussi développé des actions au niveau du cimetière municipal. Dans le cadre du renouvellement du marché d'extension du columbarium, l'approvisionnement en granit français se fait depuis Ploumanac'h en Bretagne, bien que plus onéreux que les granits indiens, asiatiques ou sud-américains. Par ailleurs de nouvelles consoles d'arrosage automatiques ont été installées au cimetière, permettant la détection de l'humidité et réduisant donc la consommation d'eau.

Lors des périodes de restrictions sanitaires limitant les activités en présentiel, la gazette de l'Espace Séniors a proposé une rubrique intitulée « C'est fait maison » : décoration de vieux bords, recyclage décoratif du plastique, plantations pour balcon et bords de fenêtre...

Moins de produits chimiques dans les structures d'enfance

Pour l'entretien des locaux des structures de Petite Enfance, les techniques qui se développent visent à réduire l'utilisation de produits d'entretien chimiques grâce à la généralisation du nettoyage vapeur pour les sols et l'utilisation d'une solution de nettoyage par hydrolyse pour les surfaces. Initiées l'année dernière, les formations « Nettoyer sans polluer » ont à nouveau été proposées cette année aux directrices de crèche ; l'objectif poursuivi par ces formations est de limiter à la commande les références de produits nocifs.

En 2021, la Ville a lancé la démarche d'évaluation de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et écoles. Il s'agit d'une obligation réglementaire pour ces ERP, à mettre en œuvre tous les 7 ans. La méthode d'évaluation choisie par la Ville comporte 3 étapes :

- Un travail d'autodiagnostic en amont pour identifier les sources potentielles de pollution, et analyser les pratiques quotidiennes des structures ;
- Une visite sur place par un bureau mandaté pour réaliser une évaluation in situ ;
- L'élaboration d'un rapport et éventuellement un plan d'actions si nécessaire à l'issue. Les conclusions de l'évaluation des moyens d'aération sont affichées dans l'établissement pour une transparence de l'information.



PERSPECTIVES

Formations « Nettoyer sans polluer » dans les structures Petite Enfance

Ces formations, proposées aux directrices de crèches depuis 2020, seront étendues en 2022 aux agents techniques des structures Petite Enfance. L'objectif poursuivi par ces formations est de limiter à la commande les références de produits nocifs. Par ailleurs il est prévu que des ateliers « Do It Yourself » soient organisés dans les crèches pour favoriser l'usage de produits d'entretien plus sains.

Vers un évènementiel plus responsable

Les services de la Ville travailleront sur ce projet en lien avec l'association Zero Waste France. L'idée est de sensibiliser les directions chargées d'organiser des événements à des manifestations plus vertueuses, notamment en matière de réduction et de recyclage des déchets.

-> **Plus d'informations :** www.issy.com/evenementresponsable



PERMETTRE

L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN



Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » et dans les considérants de la Charte de l'environnement qui reconnaît que « ...l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ». « Chacun devrait pouvoir accéder aux biens et services essentiels : eau, nourriture, santé, éducation et logement dans un environnement sain. Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart de ces biens et services essentiels à leur épanouissement. Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement de tous les êtres humains suppose que l'on s'adresse aussi à l'être d'émotion, en lui permettant de participer à la transmission et à l'enrichissement du patrimoine essentiel de l'humanité qu'est la culture » //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Chacun devrait pouvoir accéder

aux biens et services essentiels : eau, nourriture, santé, éducation

et logement dans un environnement sain

TEMPS FORTS



Février

Ouverture du nouveau collège de la Paix (6500 m², 700 élèves)



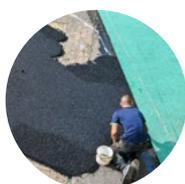
27 Mars

Première Fresque du Climat ouverte au public



Mai

Renouvellement de la labélisation Eco-école de l'école des Chartreux



Eté

Réalisation de travaux dans les écoles de la Ville pour un montant de 2,7 millions d'euros



3 et 4 Septembre

Présence de plusieurs associations locales et de la Direction de la Ville durable au Forum de rentrée au Palais des Sports



Octobre

Ouverture de la Cité des Sports



10 Octobre

Marche/course Rose dans le Parc de l'Île Saint-Germain dans le cadre d'Octobre Rose

L'accueil des tout-petits

L'offre de mode de garde disponible à Issy-les-Moulineaux est très élevée. Selon les dernières données de la CAF, près de 81 % des plus jeunes Isséens de moins de 3 ans bénéficiaient en effet d'un mode de garde, individuel ou collectif, à temps plein ou à temps partiel. Ce pourcentage est bien supérieur à la moyenne nationale (59 %) et départementale (67 %). L'accueil collectif sur la Ville est de plus de 1400 places dont plus de 1000 attribuées par la commission municipale.

La direction de la Petite Enfance de la Ville a obtenu la certification Qualiville, attestant ainsi de la qualité de service rendu et de son efficacité dans la gestion des demandes et l'accueil des familles. Cette certification représente par exemple : près de 95 % de satisfaction usagers venus en Mairie entre juillet et décembre 2020, 100 % des horaires des rendez-vous respectés, et 94 % des courriels traités en 5 jours maximum. La Petite Enfance rejoint ainsi les services municipaux déjà certifiés comme IRIS, l'Etat Civil, l'Education, l'accueil général du CLAVIM et les médiathèques. Cette démarche s'inscrit dans une politique de qualité ambitieuse visant à répondre au mieux aux attentes des habitants, à simplifier plus encore le parcours des usagers au sein de la Ville et à une amélioration continue de la qualité des services. Le taux de satisfaction pour les services certifiés Qualiville s'élève à plus de 93 %. Par ailleurs, au mois de juin, les familles des 1 029 enfants accueillis dans une des 29 structures Petite Enfance ont été interrogées sur leur niveau de satisfaction : 40% d'entre elles y ont répondu. Les questions portaient entre autres sur les modalités de fonctionnement, les conditions d'accueil, les relations avec l'équipe de professionnels, les locaux, ou encore la gestion sanitaire liée à la Covid-19. Les commentaires qui ressortent de cette enquête sont souvent encourageants, voire élogieux. Les familles soulignent la bienveillance et le professionnalisme des équipes. Enfin, à la question « Êtes-vous globalement satisfait de la crèche / halte-garderie ? », 98 % des parents d'enfants accueillis en crèche répondent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits, et 100 % en halte.

L'offre de garde des moins de trois ans, c'est aussi la garde à domicile que la Ville soutient via l'association « 1 2 3 pour rester chez soi » et la garde chez les assistantes maternelles, qui peuvent être accompagnées par les 3 relais d'assistantes maternelles de la Ville dans leurs démarches de formation continue et pour des réunions thématiques ou des accueils-jeux au sein des structures. Au sein des établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), la question du développement durable est de plus en plus présente et des actions concrètes sont engagées afin de réduire l'impact des crèches sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des enfants et des professionnels qui y travaillent.

Au sein des établissements
d'accueil des jeunes enfants,
la question du développement
durable est de plus
en plus présente

La Ville avait obtenu
des services de l'État en 2019
le label « Plan mercredi »
reconnaissant la qualité
pédagogique de ces accueils

L'accueil des enfants

5 735 enfants ont fait la rentrée scolaire 2021 dans les écoles publiques de la Ville, 2 236 en maternelle et 3 499 en élémentaire. Avant cette rentrée, et comme tous les ans, d'importants travaux d'entretien ont été menés dans les établissements scolaires afin d'améliorer encore les conditions d'accueil des jeunes Isséens ; ainsi, cet été, le montant des travaux s'est élevé à 2 700 000 euros, dont 387 700 euros dédiés à la transition énergétique. L'école Louise Michel a, par exemple, vu la mise en œuvre d'un béton drainant sur 1 300 m² avec reprise de l'étanchéité, mais aussi la création de 3 pergolas avec éclairage Leds et lames orientables rétractables, la création d'un réseau pour alimenter une fontaine et un brumisateur, la pose de 6 bacs et la pose de brise vent. Toujours en ce qui concerne les travaux de végétalisation, trois bacs de 5 m², composés de plantes grimpantes qui évolueront sur des pergolas, ont été installés à l'école Anatole France. D'autres écoles ont vu leurs parcs lumineux complètement rénovés afin de diminuer leurs impacts énergétiques.

Par ailleurs, les enfants de la Ville sont accueillis chaque mercredi dans les 33 structures d'accueil de loisirs, gérées par le CLAVIM. Ces accueils de loisirs permettent aux enfants de profiter de loisirs dans un cadre chaleureux et sécurisant ; les objectifs pédagogiques sont avant tout de favoriser l'estime de soi des enfants et de vivre des émotions collectives. La Ville avait obtenu des services de l'État en 2019 le label « Plan mercredi », reconnaissant la qualité pédagogique de ces accueils.

L'éducation au développement durable

Les enfants qui fréquentent les restaurants scolaires participent depuis plusieurs années à des animations qui portent essentiellement sur l'alimentation. En fonction de la tranche d'âge des enfants, 168 classes d'écoles élémentaires ont bénéficié en 2019/2020 des animations « petit-déjeuner pédagogique », « la Fraich'attitude » (pour faire connaître les fruits et légumes frais), « le commerce équitable », « tri et valorisation des déchets », l'équilibre alimentaire » ...

L'école des Chartreux a été labélisée cette année Eco-Ecole pour la 7^{ème} fois. Eco-Ecole est la version française d'Eco-Schools, programme international d'éducation au développement durable de la maternelle au lycée. Le programme vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.). Différentes thématiques doivent être abordées dans le cadre de cette labélisation.

Les conditions sanitaires ont considérablement réduit l'activité du programme



Comme chaque année depuis
1992, une classe de CM2
est accueillie pour participer
à la vendange du raisin et réaliser
les étiquettes des bouteilles



du Club des Partenaires de l'Héliport de Paris - Issy-les-Moulineaux. Deux classes de l'école des Epinettes (une de CM1 et une de CM2) ont néanmoins suivi durant l'année scolaire la vie du rucher installé à l'héliport, avant de se rendre sur place au mois de juin pour visiter le site et les ruches.

Comme chaque année depuis 1992, une classe de CM2 est accueillie pour participer à la vendange du raisin et réaliser les étiquettes des bouteilles ; c'est une classe de l'école Justin Oudin qui a eu cet honneur en 2021. Les enfants, qui ont passé l'après-midi dans les vignes, ont pu récolter, presser, écraser le raisin et profiter d'un gouter bien mérité sous un grand soleil. Une expérience pédagogique et enrichissante qui permet de sensibiliser les enfants à l'environnement, au bio et à la permaculture, technique écologique utilisée par le Chemin des Vignes.

Les accueils de loisirs du CLAVIM participent aussi à l'éducation au développement durable, notamment des enfants des maternelles. Ainsi des ateliers de jardinage, souvent en collaboration avec les équipes éducatives et les parents, ont été mis en place à l'école Louise Michel ou encore à l'école des Epinettes. Tous les mercredis, des ateliers sont aussi proposés pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs de l'Abbé Derry sur les quatre bacs potagers qui leur sont réservés. A noter qu'un groupe d'animateurs du CLAVIM a été formé durant le mois de juin par la Maison de la Nature et de l'Arbre pour mieux gérer ces activités de jardinage avec les enfants. Par ailleurs, le CLAVIM a organisé au mois de juillet la 9^{ème} édition des « Jeux Côté Jardin » qui consiste à proposer des loisirs et des jeux variés dans les parcs de la Ville. Enfin, du 3 mai au 30 juin, l'Espace Chedid a organisé le concours de fables « Plus fabuleux que nature » sur la thématique de la préservation de l'environnement (reforestation, climat, biodiversité).

Le soutien scolaire

Le CLAVIM est chargé de mettre en place des actions pour aider les jeunes dans leur scolarité. Il existe différentes formules pour les collégiens (aide aux devoirs, contrat d'aide scolaire, stages...) et pour les lycéens (ateliers spécifiques, stages...). Parmi les dispositifs innovants, le CLAVIM a renouvelé au mois d'août le séjour « Prépare ta rentrée » ; il s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, et s'articule autour de deux axes forts alternant le renforcement scolaire et une offre de loisirs ludiques et nautiques. Le groupe a été accueilli au centre du Baly situé dans les Côtes d'Armor en Bretagne. Les jeunes ont préparé leur rentrée à partir d'exercices de révision, d'ateliers d'expression et d'outils méthodologiques utilisables tout au long de l'année. L'équipe d'animateurs, étudiants en cycles supérieurs, a établi un programme personnalisé en fonction des besoins de chaque jeune, de son niveau et des notions fondamentales indispensables pour une rentrée tout en assurance. Le travail scolaire est ponc-

Parmi les dispositifs innovants,
le CLAVIM a renouvelé au mois
d'août le séjour
« Prépare ta rentrée »

tué d'activités ludiques comme des ateliers d'expression théâtrale, corporelle, des veillées, et d'activités sportives. Le projet pédagogique du séjour est axé autour d'une approche ludique, récréative et créatrice, et exploite le plus possible l'environnement naturel. En outre, l'accent est mis sur la découverte de la vie collective avec ses règles, ses valeurs et l'enrichissement des relations qui en découlent. À l'issue du séjour, l'ensemble des participants scolarisés au collège s'est vu doter d'une attestation venue alimenter leur passeport d'initiatives et de compétences (LEXIM).

En 2021 les agents de la Ville se sont vus proposer des formations permettant de se sensibiliser aux problématiques de développement durable : la Fresque du Climat, "Inventons nos vie bas carbone" et la sobriété numérique. Ces sessions ont regroupé près de 50 participants. Une Fresque du Climat a par ailleurs été proposée aux conseillers municipaux.

Les dispositifs à destination des séniors

Les dispositifs à destination des séniors ont évidemment été adaptés en fonction des urgences sanitaires. Pourtant Issy Séniors, structure créée il y a 49 ans (ex-Office Isséen pour les Aînés), soutenue par la municipalité et le CCAS, a continué de permettre aux retraités de rester actifs. Toutes les catégories sociales peuvent bénéficier d'un panel extrêmement riche d'activités créatives, de loisirs, de sports adaptés, de découvertes culturelles et technologiques. Cette orientation se concrétise par une politique tarifaire extrêmement abordable, une mobilisation forte de nombreux bénévoles et un encadrement professionnel pour l'animation de certaines activités ainsi que la coordination administrative de l'association. En 2021, Issy Seniors a accueilli plus de 901 adhérents. Chaque année, des activités pérennes, soutenues par 27 bénévoles et des professionnels de l'OMS, puis des activités ponctuelles présentées dans un guide quadrimestriel, sont proposées dans différents domaines : sport, loisirs, numérique, ateliers créatifs et rencontres intergénérationnelles, ateliers de prévention et bien-être.

Toutes les catégories
sociales peuvent bénéficier
d'un panel extrêmement
riche d'activités

Ces activités ont à nouveau été perturbées par la situation sanitaire. Cependant, afin de lutter contre les effets négatifs d'un confinement prolongé sur l'organisme, des exercices de mobilité articulaire doux à pratiquer en toute sécurité à son domicile, ont été proposés en distanciel, sous différentes formes : des cours de gym en visioconférence via Zoom, des bonnes pratiques en cas de chute ou de charges lourdes à porter, des tutos de gym disponibles en replay sur YouTube, et même le lancement de la chaîne YouTube Issy Seniors OMS. Des activités numériques ont été développées pour choisir son matériel, utiliser le courrier électronique et d'autres applications incontournables ou encore paramétrer et protéger son smartphone. Par ailleurs, des activités créatives

L'espace Seniors
est un lieu de ressource
d'écoute et de soutien



sous la forme de tutoriels ont été partagées afin de trouver dans l'art « la manière de s'échapper sans sortir de chez soi » avec des idées créatives autour du recyclage, de la composition florale automnale et des ornements de Noël. Enfin en mars une nouvelle radio destinée aux seniors Isséens a vu le jour ; baptisée Millésime Radio, elle émet 24h/24 des programmes spécialement conçus pour ce public.

L'Espace Seniors a pour mission de participer au soutien à domicile en mettant à la disposition de la population différents services, de renseigner et d'orienter en vue d'une admission en établissement d'accueil et de mener des actions de prévention et de loisirs. Chaque année, depuis son ouverture en 2012, 8 000 personnes font appel à l'Espace Seniors. En plus de l'animation, qui complète une offre déjà riche, il mène deux autres missions spécifiques, en lien avec différentes associations municipales. L'Espace Seniors est un lieu de ressource, d'écoute et de soutien pour que l'aidant devienne « l'aidé » le temps d'une rencontre ou d'une activité de bien-être (fauteuil massant, massage assis, réflexologie...). Dans ce cadre, des groupes de paroles, des rencontres thématiques ou encore des entretiens individuels avec une psychologue sont proposés. Les travailleurs sociaux et la psychologue de l'Espace Seniors organisent ponctuellement des informations collectives sur des problématiques spécifiques aux aidants telles que le répit. S'affirmant comme l'espace d'information principal pour les seniors de la ville, l'Espace Seniors travaille étroitement avec l'association Issy Seniors et propose des permanences d'autres associations telles que France Alzheimer, Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge et Les Petits Frères des Pauvres, l'Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds mais aussi du Conseil Communal des Aînés. La coordination gérontologique regroupe les services permettant un maintien à domicile dans les meilleures conditions : téléalarme, portage des repas, dossiers administratifs, intervenants médicosociaux, etc. Trois conseillères en économie sociale et familiale sont à la disposition des seniors et de leurs familles. Le CCAS participe de son côté à la prise en charge du coût de la téléalarme et de la livraison des repas à domicile. L'Espace Seniors déploie aussi, dans le cadre d'une convention d'expérimentation, Alloscope, qui permet aux travailleurs sociaux de suivre l'évolution de l'intensité et de la diversité du lien social des personnes fragiles à travers leur activité téléphonique.

Le Conseil Communal des Aînés (CCA) est très impliqué dans les actions à destination des seniors. Ouvert aux plus de 55 ans, le CCA est composé de différentes commissions : intergénération, citoyenneté, développement durable, actions Ville Amie des Aînés et communication. Il est particulièrement impliqué dans l'organisation de la traditionnelle « Semaine Bleue » qui s'est tenue du 4 au 9 octobre. Parmi les activités proposées cette année, un atelier pour la création de mangeoires et de nichoirs, un atelier de couture pour apprendre à

détourner les textiles usagés en nouveaux produits, une balade botanique sur l'île Saint-Germain ou encore un atelier de recettes avec les plantes récoltées durant cette balade.

La sensibilisation des publics au Développement durable

Plusieurs grands événements municipaux ont été annulés cette année pour des raisons sanitaires. C'est le cas de la Campagne à Issy, mais aussi des Printemps d'Issy, journée durant laquelle étaient prévus un village Développement durable et une Journée sans voiture ou encore d'Educap'City dont le thème de cette année aurait été l'Environnement. Deux grands événements ont néanmoins été maintenus, le Forum de rentrée avec la présence durant deux jours de plusieurs associations locales et de la Direction de la Ville durable, et la 5^{ème} édition de la Fête des nouvelles mobilités. Deux grandes conférences ont été organisées à l'Hôtel de Ville, celle de l'universitaire Carlos Moreno le 20 septembre sur « la Ville du Quart d'Heure », et celle de Pierre-André de Chalendar le 20 octobre sur « la Ville durable ».



Par ailleurs, des animations ayant pour but de sensibiliser tous les publics aux problématiques liées au Développement Durable ont été proposées sur la Ville tout au long de l'année 2021. Ces événements, gratuits, sont relayés sur l'ensemble des supports de communication de la ville (site Internet, panneaux lumineux, réseaux sociaux), et plusieurs ont fait l'objet d'un article dans Point d'Appui, le journal local. Ils sont proposés par différentes structures : l'ALEC (nuit de la thermographie le 21 janvier), les médiathèques (atelier cuisine anti-gaspi le 21 mars, atelier de sensibilisation à la biodiversité locale le 24 mars, exposition sur les insectes au mois de mai, conférences sur la biodiversité végétale en ville et le climat le 16 novembre), la Maison de la Nature et de l'arbre (balade résilience et préparation aux risques inondation sur les bords de Seine le 15 mai et le 2 octobre, balade autour des fruitiers et arbres remarquables du Parc de l'île Saint-Germain le 18 septembre, atelier encre végétale le 14 novembre), le CCJ et le CLJ (projection du documentaire « Why We Cycle » suivi d'un débat animé le 22 septembre), les associations Pikipik Environnement et Seine Ouest Insertion (atelier jardiner au naturel le 19 mai), Les Interconnectés (rencontre régionale des Territoires Innovants sur le thème « Smart Cities : de la transition numérique à la transition climatique » le 14 septembre), Issy Tourisme International (nombreux ateliers Do It Yourself) ou encore So Digital (webinar sur le Forfait Mobilité Durable le 23 novembre, expérimentation « Mon Compte Mobilité » en Île-de-France le 3 décembre).





La médiathèque des Chartreux

a diffusé les 7 et 21 novembre

deux films de l'anthropologue

Violeta Ramirez

Des Fresques du Climat ont aussi été proposées pour la première fois sur la Ville cette année. La Fresque du Climat est un jeu participatif, créatif, qui permet, en l'espace de trois heures d'atelier, d'en apprendre beaucoup plus sur le changement climatique, et notamment sur ses causes et ses conséquences. A l'aide de cartes, les participants doivent se concerter pour relier les causes aux effets, afin de comprendre pourquoi la planète va mal, mais surtout comment la sauver ! Un animateur encadre ces ateliers afin de guider les participants dans leurs choix, mais aussi pour leur apporter les connaissances scientifiques manquantes. Des sessions ont été proposées pour le grand public (27 mars et 29 mai), mais aussi pour les membres du Conseil Communal de la Jeunesse (2 octobre).

Enfin, pour continuer la sensibilisation des publics aux problématiques liées au Développement Durable et utiliser un autre média, la web-série « Ça commence par Issy » a été lancée fin 2020 et s'est poursuivie durant toute l'année. Celle-ci est constituée de reportages vidéo sur une thématique qui change chaque mois : bilan carbone, collecte des DEEE, compostage, forêt urbaine de Cœur de Ville, impact du numérique, rénovation énergétique, Ecopâturage, l'auto-partage, le tri des déchets alimentaires... Cette série a reçu de la part de l'Observation Socialmédia des Territoires un « Hashtag d'argent » dans la catégorie « Informations sur les politiques publiques » pour l'effort de pédagogie dans la présentation de son Budget Climat ; ce prix récompense les initiatives des collectivités locales dans le domaine de la communication publique en ligne.

L'offre culturelle responsable et engagée

L'offre culturelle sur la Ville est pléthorique, proposée à la fois par les nombreux équipements culturels, par l'association CLAVIM, par le Cube et le Conservatoire, deux structures gérées par GPSO. L'Espace Icare et les autres nombreuses associations culturelles isséennes complètent cette offre. Pour parer aux nombreuses annulations dues aux périodes de confinement, toutes ces structures culturelles ont proposé lorsqu'il était possible de diffuser les événements en ligne. De la même manière, pour ne pas interrompre leurs services, les médiathèques et les espaces ludiques ont proposé l'emprunt de documents en mode « click and collect ». Par ailleurs, les médiathèques et l'ELMA ont proposé cette année encore l'opération "Les Médiathèques se mettent au vert" du 7 au 29 juillet. Durant cette période des animations ont été proposées en plein air, dans le parc de l'Île Saint-Germain : sélection de livres pour tous, presse quotidienne, jeux d'extérieur, spectacles, contage d'histoires... Enfin, dans le cadre du mois du film documentaire, la médiathèque des Chartreux a diffusé les 7 et 21 novembre deux films de l'anthropologue Violeta Ramirez : "Les Nouveaux Modernes" qui présente des personnes qui conjuguent sobriété volontaire et expérimentations écologiques, et "Arcueil, Ville Comestible" qui

suit la mise en place d'un projet d'agriculture urbaine. Les deux projections étaient suivies d'un débat avec la réalisatrice.

L'offre sportive diversifiée et qualitative

L'offre sportive est elle aussi très complète avec 84 disciplines différentes proposées sur la Ville par ses 48 clubs sportifs qui regroupent 13 500 licenciés. A côté de ces clubs, l'Office Municipal des Sports propose différents dispositifs pour tous les publics : le sport promotionnel (pour les élèves de CM2, 6^{ème} et 5^{ème}), l'Ecole d'Initiation Sportive, le Centre de Découverte Sportive, les activités d'Éveil Gymnique, les activités périscolaires (avec 1500 enfants accueillis dans le cadre des Aménagements des Rythmes Scolaires), les actions de prévention, l'Antenne Handisport, le Sport Senior en collaboration avec Issy seniors ou encore l'Été Sportif. Ce dernier dispositif, ouvert à tous et entièrement gratuit pour tous les Isséens, permet de découvrir et de pratiquer une multitude d'activités physiques et sportives pendant les mois de juillet et d'août. Les activités avaient lieu dans les différentes installations sportives de la Ville sur les temps du midi et du soir, toutes encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat. À noter que pour les activités sportives réservées aux plus jeunes, et afin de réduire les inégalités en matière sportive, la Ville met en place une tarification en fonction du quotient familial de chaque famille. Ce quotient, calculé sur la base des revenus, permet à chaque famille d'avoir une tarification adaptée à sa situation et ainsi permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer une activité physique et sportive au sein de l'OMS.

Le sport-santé continue par ailleurs de se développer sur la ville. En effet, l'OMS, en partenariat avec Care for You propose aux personnes qui ne pratiquent plus de sport pour cause de santé ou de sédentarité de pratiquer une activité physique et sportive une fois par semaine avec des kinésithérapeutes et des éducateurs sportifs diplômés d'Etat. Le bénéficiaire est suivi quotidiennement par les spécialistes de la santé via une application. Le but étant de retrouver une autonomie dans leur pratique sportive au bout de 3 mois.

Concernant le sport-loisir, des séances encadrées par les éducateurs de la société Tr3ssport, ont été proposées à titre gratuit chaque week-end cette année sur les équipements de fitness installés au Forum des Epinettes. Depuis le mois d'octobre, des cours sont aussi proposés les samedis dans le parc de l'Île Saint-Germain.

Au mois de septembre, dans le cadre du dispositif Terre de Jeux, l'OMS a proposé à tous les Isséens le temps d'un week-end de participer gratuitement à des activités sportives inédites : basket 3x3, Parkour, BMX, Touchtennis ; cet évènement avait pour thème la culture urbaine et s'inscrivait dans le cadre

La ville met en place

une tarification en fonction

du quotient familial

de chaque famille

L'OMS a proposé

à tous les Isséens le temps

d'un week-end de participer

gratuitement à des

activités sportives inédites

La Cité des Sports

possède 13 324m² de salles

d'activités et 23 800m²

d'espaces extérieurs

aménagés

d'Issy Art en collaboration avec la direction de la Culture. Le 10 octobre s'est tenue la Marche/course Rose en partenariat avec Issy Gym Vitalité pour soutenir la recherche contre le cancer du sein, les dons allant à l'association Prolific qui soutient la recherche en biologie cellulaire ; ce projet consistait en une marche conviviale et sportive dans le parc de l'Île Saint-Germain, rythmée par des ateliers de fitness et de renforcement musculaire. Elle a réuni plus de 100 personnes et a permis de récolter 500 euros de dons.

Un week-end Portes Ouvertes s'est tenu en octobre pour célébrer l'ouverture de la Cité des Sports. Ce nouvel équipement comprend des murs d'escalade, des salles multisports, un terrain de football en synthétique EPDM (comme le seront les terrains de la Halle Guillaume et du stade Billancourt l'année prochaine), une piste d'athlétisme, des salles de squash et des terrains de foot indoor. La Cité des Sports possède 13 324 m² de salles d'activités et 23 800 m² d'espaces extérieurs aménagés ; un centre "sports-santé", un amphithéâtre et des salles de réunion font aussi partie intégrante de l'équipement. Les technologies telles que des machines de musculation à air comprimé, des ballons connectés, un système d'enregistrement numérique HD ou des écrans géants, permettent à la Cité des Sports d'être un équipement de qualité et d'être propre à recevoir tout type de public, du plus jeune au plus âgé, novices et confirmés. Dans le cadre de la Semaine des Droits de l'Enfant, qui a pour thème cette année l'Olympisme, un autre événement gratuit a eu lieu à la Cité des Sports le 13 novembre en collaboration avec le CLAVIM ; à cette occasion un village olympique a été installé et de nombreuses initiations gratuites proposées : breaking, karaté, aviron, cyclisme, surf, tir laser...



Exposition « La nature vivante et interactive »

Débutée le 16 novembre 2021, cette exposition se tiendra à la Médiathèque Centre-Ville jusqu'au 13 mars. Elle abordera la nature comme enjeu écologique et outil d'innovation, et donnera lieu à la création participative d'une fresque multisensorielle qui sera exposée à la Médiathèque en 2022.

Deux nouvelles écoles sur la Ville

Deux nouvelles écoles ouvriront leurs portes en 2022. L'école maternelle Sophie Scholl ouvrira en janvier rue Aristide Briand ; son ossature en béton est recouverte de bois, matériau que l'on retrouve dans toutes les menuiseries et les escaliers. Le groupe scolaire Françoise Giroud, qui sera un site Vigie-Nature, ouvrira en septembre dans le quartier Cœur de Ville.



RENFORCER

LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

// On peut définir un développement humainement et socialement durable comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité à la fois dans la distribution intragénérationnelle de ces capacités et dans leur transmission intergénérationnelle. Cette finalité est donc complémentaire de celle visant l'épanouissement humain et les deux doivent être poursuivies de manière concomitante : l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité. Inversement, la pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

L'épanouissement de chacun
facilite sans aucun doute la sociabilité,
source de solidarité

TEMPS FORTS



18 Janvier

Ouverture du centre de vaccination anti-covid à la Halle Christiane Guillaume



Du 9 au 14 Février

Activation du Plan Grand Froid



30 Avril et 2 Mai

Collecte solidaire de denrées pour les animaux au Centre commercial des Trois Moulins



10 Juillet

Inauguration du véhicule de premiers secours à personnes de la Croix-Rouge française dont la Ville a participé à l'achat en votant en Conseil Municipal une subvention de 25 000 euros.



20 Septembre

Lancement de la deuxième phase des « Conversations citoyennes » sur les thèmes Cadre de Vie et mobilités



1^{er} Octobre

Lancement d'une nouvelle édition du Budget participatif avec une enveloppe de 400 000 euros



Du 26 au 28 Novembre

Organisation de la collecte alimentaire sur toute la Ville

La barre des 5 000

primo-vaccinés avait été franchie

dès la fin du mois de mars



Un centre de vaccination anti-Covid

À la demande du maire, le préfet des Hauts-de Seine a autorisé la Ville à ouvrir dès le 18 janvier un centre de vaccination commun avec la ville de Vanves à la Halle Christiane Guillaume. Ce centre fonctionne grâce au volontariat d'agents du CCAS et des villes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves, d'infirmiers et de médecins libéraux, d'agents hospitaliers et de professionnels de santé retraités ; des élus municipaux ont aussi assuré des permanences d'accueil. Les Isséens éprouvant des difficultés pour se déplacer se sont vus proposer un transport aller/retour de leur domicile jusqu'au centre de vaccination grâce à la mobilisation de véhicules et chauffeurs communaux et l'Autre Bus. Suivant le calendrier établi au niveau national pour les publics éligibles, ce centre de vaccination n'a cessé d'augmenter son activité. La barre des 5 000 primo-vaccinés avait été franchie dès la fin du mois de mars ; fin octobre plus de 46 000 rendez-vous avaient été pris pour recevoir une dose de vaccin, dont 2 536 pour une 3^{ème} dose.

Par ailleurs, le centre de dépistage Covid ouvert par l'Agence Régionale de Santé au gymnase Jacques Godet fin septembre 2020 a continué à fonctionner, du lundi au samedi. Fin octobre, ce centre de dépistage a été délocalisé au Palais des Sports.

L'Espace Santé Simone Veil

L'Espace Santé Simone Veil assure une triple fonction de Centre de soins pluridisciplinaires (avec notamment la vaccination gratuite pour les vaccins obligatoires), de Centre de Planification et d'Education Familiale et d'un Espace Santé Jeunes. Cette dernière structure, ouverte en 2000, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation destiné aux jeunes âgés de 11 à 25 ans. Il est dédié exclusivement à la santé et au bien-être des jeunes, conçu pour eux, d'accès libre, gratuit et garantissant confidentialité et anonymat. Depuis fin 2018, il accueille également les jeunes vanvéens dans le cadre de la convention de mutualisation conclue avec la Ville de Vanves. Les jeunes peuvent y rencontrer une équipe pluridisciplinaire réunie autour d'une coordinatrice dédiée et constituée d'un psychiatre, d'une diététicienne, d'une socio-esthéticienne, de psychologues et d'infirmières ; ils bénéficient de 3 consultations médicales gratuites par an. L'Espace Santé Simone Veil dispose depuis 2020 d'une annexe aux Epinettes. Le centre de santé des Epinettes propose des consultations de médecine générale, de pédiatrie, de gynécologie, de psychiatrie, de diététique adultes et enfants, et d'hypnose médicale autour de la prise en charge des addictions tabagiques, des états anxieux et du vécu des maladies chroniques (diabète, obésité, douleurs) ; par ailleurs il héberge une permanence du Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ). Ce centre de santé a noué un partenariat avec l'Hôpital Suisse pour proposer une offre plus complète afin de garantir une offre de soins de qualité et facilement

Ce centre de santé a noué

un partenariat avec l'Hôpital Suisse

pour proposer une offre

plus complète afin de

garantir une offre de soins de

qualité et facilement accessible



accessible, offrir une complémentarité de professionnels de santé grâce à la diversité des spécialités, et optimiser le parcours de soins du patient grâce au partenariat noué entre la ville et l'hôpital.

Le nombre de patients bénéficiant des services de l'Espace santé a légèrement fléchi en 2020, conséquence de la crise sanitaire. Celle-ci et sa réglementation ont amené à repenser l'organisation du service et notamment le mode de prise en charge des patients. Lors du premier confinement du 17 mars au 11 mai 2020, le centre a fermé ses portes au public et a mis en place un accueil téléphonique avec un médecin régulateur en interne afin d'évaluer le niveau d'urgence des patients ; les patients ont été suivis en téléconsultation pour évaluer leurs symptômes, certains vus en consultation pour investiguer davantage leur état de santé et/ou redirigés aux urgences des Hôpitaux, touchés par le COVID. Après le 11 mai 2020, la reprise d'activité s'est faite progressivement jusqu'à se rapprocher du niveau d'activité de 2019.

→ **Nombre global d'actes et de patients dans les espaces de santé**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'actes	6326	7631	8775	11 238	18 459	24 399	23 141
Nombre de patients	1995	2049	2085	3544	6643	7264	7107

Par ailleurs, tout au long de l'année 2020, l'ESSV a organisé la distribution de masques et autres protections (blouses, chaussons, calottes...) aux professionnels de santé du territoire qui étaient insuffisamment dotés (pénurie mondiale).

Les actions de prévention

Tout au long de l'année, des actions de prévention sont menées au sein même de l'Espace Santé Simone Veil ou hors les murs : audition (contrôles de l'audition organisés sur l'ESSV avec des audioprothésistes de la ville), diabète (relais d'information sur la journée de sensibilisation du diabète organisé par l'hôpital Suisse dans le cadre du partenariat avec la ville), tabac (relais du « Mois sans tabac » et organisation de consultations avec un psychiatre addictologue sur l'ESSV), nutrition (sensibilisation en classe de 5^{ème} sur tous les collèges de la ville avec la diététicienne de l'Espace Santé Jeune), cancer du sein (participation à octobre rose), vaccination (relais de la semaine Mondiale de la vaccination, mise à jour des carnets de santé et rappel de vaccination si besoin sur avis médical)... Par ailleurs, tous les mois dans Point d'Appui, l'Espace Santé Simone Veil propose un article sur une thématique de santé différente. La crise sanitaire n'a pas permis de réaliser l'ensemble des actions d'éducation à la sexualité à destination des jeunes sur les classes de 3^{ème} de tous les collèges de la Ville, comme c'est le cas chaque année afin d'aborder les relations filles-garçons, le sexisme et l'éveil à la vie relationnelle sexuelle et amoureuse et parler du harcèlement scolaire. Au-delà de leur intérêt pédagogique, ces interventions, réalisées sans les enseignants, souvent avec les infirmières sco-

Tous les mois,
dans Point d'Appui,
l'Espace Santé Simone Veil
propose un article sur une
thématique de santé différente

L'Espace Seniors
 déploie le kit
 Prévention Autonomie
 organisé par l'association
 du même nom

lares et la conseillère conjugale et familiale de l'espace santé, permettent de faire connaître le centre de planification et d'éducation familiale intégré au sein de l'espace Santé Simone Veil. Ces actions sont réalisées en lien avec l'Espace Santé Jeunes pour permettre aux adolescents de repérer les lieux ressources et les professionnels soignants. Il n'a pas non plus été possible de se rendre comme chaque année au lycée Ionesco, car compte-tenu de l'état d'urgence et de la législation liée à la crise sanitaire, l'ensemble des actions de préventions collectives dans les établissements scolaire a été annulé.

De son côté, depuis septembre 2020, l'Espace Seniors déploie le Kit Prévention Autonomie, organisé par l'association du même nom, et financé intégralement par le département des Hauts de Seine. C'est un dispositif de prévention des chutes, qui permet aux seniors d'améliorer leur capital équilibre et d'adapter leur logement, de manière à maintenir leur autonomie dans et en dehors de leur domicile. Il consiste en 12 séances d'ateliers appelés « Equilibr'Age » dispensés par des kinésithérapeutes, alternant des échauffements articulaires et musculaires, des stimulations des différents organes de l'équilibre, des parcours d'équilibration à obstacles... Il prévoit aussi une évaluation de l'autonomie des seniors à leur domicile, par un ergothérapeute qui préconise ensuite du matériel adapté à chaque situation. Une conférence de présentation du Kit Prévention Autonomie s'est tenue le 5 octobre 2021 à l'Espace Savary.

Le don du sang

La ville s'engage également pour le don de sang et a organisé 11 collectes en 2020 soit 9 de moins qu'en 2019 mais dans un cadre de crise sanitaire. Le nombre de donneur a baissé de 41,7% mais le nombre de donneurs volontaires prélevés a augmenté de plus de 8%.

→ Nombre de donneurs de sang volontaires et prélevés à Issy-les-Moulineaux et part des nouveaux donneurs

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de donneurs volontaires	1490	1273	1308	1501	1770	1575	918
Dont nouveaux donneurs	231	196	167	143	168	137	97
Nombre de donneurs prélevés	1258	1100	1061	1256	1400	1237	797
% donneurs prélevés/volontaires	84,4 %	86,4 %	81,1 %	83,7 %	79%	78,6%	86,8%

Pour faire face à la crise sanitaire, les agents municipaux ont continué à se mobiliser durant toute l'année. C'est notamment le cas des agents du CCAS et de la Direction de la Santé, impliqués dans la tenue des centres de vaccination et de dépistage. Par ailleurs un standard dédié à la prise de rendez-vous pour la vaccination a été constitué au Centre Administratif Municipal.



L'objectif est donc de créer un partenariat actif, en lien avec le dispositif « Emploi Jeunes » mis en place par la ville en janvier dernier via une plateforme en ligne

Ces trophées sont l'occasion de remercier et récompenser les mobilisations solidaires isséennes

La solidarité avec les jeunes

La Ville a signé cette année une série de conventions avec des grandes entreprises implantées sur Issy pour soutenir l'emploi des jeunes Isséens. Colas, Capgemini, Edenred, Eutelsat ont été les premières à s'engager pour aider les jeunes Isséens dans la recherche d'un stage, d'une alternance ou d'un emploi. L'objectif est donc de créer un partenariat actif, en lien avec le dispositif « Emploi jeunes » mis en place par la ville en janvier dernier via une plateforme en ligne, qui permet aux 18/30 ans de déposer leur CV et de préciser le type de recherche. Les entreprises s'engagent également à participer aux dispositifs de sensibilisation des jeunes Isséens aux réalités du marché du travail, et aux spécificités liées à leur domaine d'activité : forums locaux de l'orientation et de l'emploi, de l'alternance, visites auprès des collégiens, lycéens et étudiants scolarisés sur la Ville... Pour les entreprises, la convention leur donne l'opportunité de disposer d'un vivier conséquent et de qualité dans le cadre de ses recrutements. La Ville d'Issy-les-Moulineaux, dont 38 % de sa population a moins de 30 ans, compte 60 % de diplômés de l'enseignement supérieur (le double de la moyenne nationale). Pour les jeunes Isséens, c'est la possibilité de bénéficier d'un avantage dans leurs recherches d'emploi puisque grâce à la convention, leurs CV sont mis en avant auprès des recruteurs, tout en respectant le principe d'égalité des chances. Pour une ville s'inscrivant dans la logique de « la ville du quart d'heure », où les déplacements du quotidien peuvent se faire à pied, renforcer les liens entre les entreprises présentes sur la ville et ses habitants trouve ici tout son sens. Permettre aux jeunes d'élever leur qualité de vie, leur employabilité est aussi importante pour l'entreprise puisqu'ils seront moins soumis aux problèmes d'absentéisme pouvant découler des grèves ou des transports.

Les Trophées de la Solidarité

Depuis 2018, Issy Solidaires, en collaboration avec la municipalité, organise les Trophées de la Solidarité. Ces trophées sont l'occasion de remercier et récompenser les mobilisations solidaires isséennes, essentielles au bien vivre ensemble. Ces trophées tendent également à susciter de nouveaux engagements, afin que le réseau local de solidarité se pérennise et se développe. La 3^{ème} édition de la remise des Trophées de la Solidarité a eu lieu le 24 septembre 2021, et ont alors été récompensés par un trophée :

- L'association Le Bercaïl 92 : cette association accueille et héberge de jour comme de nuit des mères en difficultés sociales et leurs enfants dans une maison à Issy-les-Moulineaux. L'accompagnement sans faille des bénévoles de l'association proposé à ces familles leur permet un temps de ressourcement, d'écoute et de convivialité et favorise leur insertion future.
- Yann Camus : cet isséen a mobilisé ses compétences en modélisation et en impression 3 D et son matériel personnel (tout en ralliant sa femme et son fils dans l'aventure) pour assurer la production de 400 visières durant le premier confinement lié à l'épidémie.



- Danielle Hary, présidente de l'association Accueil Loisirs et Culture et son équipe de couturières pour la confection de 500 surblouses destinées aux soignants locaux. Au-delà de cette activité, ce trophée salue l'ensemble du dévouement de l'association aux autres. Créée il y a 38 ans, elle regroupe 235 adhérents, propose une vingtaine d'activités autour de la couture et coordonne aussi une quarantaine de bénévoles.
- L'ISEP : cette grande école d'ingénieurs généralistes qui s'est fortement investit dans la création du Fab Lab de création de visières, organisé dans l'urgence à l'Espace Savary, pour pallier au manque généralisé d'équipement de protection des professionnels de santé. Ces visières ont été distribuées à l'hôpital Corentin Celton, aux EHPAD, aux professions libérales médicales et paramédicales, aux services d'aides à domicile, aux personnels des écoles et crèches, aux agents de la Ville et aux commerçants. La Direction de l'ISEP a mis à disposition du CCAS des imprimantes 3D ainsi que mobilisé leurs élèves dans le fonctionnement de ce fab lab pour assurer la production de jour comme de nuit.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remercier les volontaires Isséens qui se sont mobilisés durant la crise sanitaire, en leur remettant la médaille « Merci ». Médaille éditée spécialement par la Monnaie de Paris et destinée à rendre hommage à tous les héros du quotidien mobilisés durant cette crise. Durant la crise sanitaire, 500 Isséens se sont portés volontaires et se sont mis à disposition du CCAS et de la municipalité.

Les aides sociales

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met en œuvre et pilote les solidarités locales. Il organise l'action sociale au profit des habitants de la commune. Il lutte contre l'exclusion et la rupture du lien social. Acteur clé pour une solidarité de proximité, le CCAS déploie des dispositifs propres et œuvre en permanence en collaboration avec les structures médico-sociales du territoire (EHPAD, Hôpitaux, SAD, services sociaux départementaux...) et les associations locales. Il développe des missions d'aides sociales légales et facultatives. Le CCAS instruit et/ou statue sur l'accès à des aides sociales : accès au Libre-Service Social, le dispositif « Eau solidaire », le Fonds Social Energie, le Fonds Social Logement... À titre d'exemple d'aide facultative, la Bourse aux étudiants a été reconduite en 2021 ; ce dispositif permet d'aider les familles des classes moyennes ayant des enfants poursuivant des études supérieures, et non éligibles à une bourse d'Etat ou à une bourse de la Région Ile-de-France. Une aide de 700 euros est accordée à ces étudiants, en contrepartie de quoi ces derniers s'engagent dans une action de bénévolat dans l'année en lien avec le CCAS : participation à la Collecte Alimentaire, accompagnement d'une sortie avec des personnes handicapées ou âgées, aide au Libre-Service Social ou Jardin des Coteaux, visite au domicile de personnes âgées, participation aux séances de Cinéma Différence...

La Bourse aux étudiants
a été reconduite en 2021 ;
ce dispositif permet d'aider les
familles des classes
moyennes ayant des enfants
poursuivant des
études supérieures



Le service des Élections
a fait appel à un ESAT
pour la mise sous pli
de cartes électorales

Créé en 1995, le libre-service social est une épicerie sociale qui assure un mode de distribution alimentaire avec un accompagnement qui respecte la dignité de chacun et favorise l'inclusion sociale. Il s'appuie sur un réseau d'environ 50 bénévoles. Les bénéficiaires sont orientées au CCAS par les travailleurs sociaux des structures partenaires. L'accès au libre-service social est attribué pour trois mois, renouvelable une fois, en fonction du budget de la famille et d'un exposé social de la situation. L'épicerie est approvisionnée en produits secs à l'occasion de la collecte alimentaire qui se déroule chaque année le dernier week-end de novembre ; ce sont 27 tonnes qui ont été récoltées en 2020, un record. La collecte a été possible grâce à l'appui de plus de 400 bénévoles à l'entrée des 16 magasins participants.

La Ville et le Secours Catholique ont organisé le 12 octobre une soirée pour alerter et sensibiliser le public à la situation des personnes sans domicile fixe. La soirée fut divisée en trois parties : la diffusion du film « Nos amis de la rue » qui donne la parole à des personnes sans domicile fixe d'Issy-les-Moulineaux, rencontrées par les maraudeurs ou hébergées sur la Ville, une intervention d'une formatrice de l'action sociale pour évoquer la question des relations au cœur de la rue, et enfin une table ronde avec les principaux acteurs de la Ville travaillant pour aider ces personnes.

Les actions en direction des personnes en situation de handicap

Le CCAS dispose d'une Mission Handicap qui agit en faveur de 913 personnes handicapées de moins de 60 ans connues. Parmi celles-ci, 204 ont été suivies sur les 9 premiers mois de l'année 2021 par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la Mission Handicap du CCAS, dont 47 nouvelles familles. Des visites à domicile, des entretiens au CCAS et par téléphone ont été réalisés. La Mission Handicap était présente au Forum de Rentrée, en plus de 5 associations représentant différents champs du handicap par roulement. Les séances « Ciné-ma-Différence » ont repris durant l'année, en partenariat avec la ville de Vanves pour conserver un niveau de séance de projection suffisant. Le 15 septembre, avec la réouverture des lieux de culture, les permanences Cultures du Cœur ont repris au CCAS ; elles permettent d'offrir des places gratuites de cinéma, de théâtre, de musée, parmi une liste de spectacles qui se renouvelle chaque semaine au profit des personnes handicapées en partenariat avec l'association Cultures du cœur. La Mission Handicap a aussi contribué à l'opération DuoDay le 18 novembre qui permet à des personnes en situation de handicap d'accompagner sur toute une journée un salarié dans son environnement de travail afin de l'aider à préciser son projet professionnel mais aussi de faire changer le regard sur le handicap dans les entreprises. Par ailleurs, 18 Isséens non ou malvoyants qui en ont fait la demande bénéficient du CD audio du Point d'Appui. La Ville durable a accordé 4 bacs potagers du parc Henri Barbusse à l'association Famille Accueil Surdoués qui a pu ainsi proposer une nouvelle activité à ses membres. Enfin le service des Élections a fait appel à un ESAT pour la mise sous pli des cartes électorales



Les actions de Seine Ouest Insertion

Cette association est soutenue par la Ville et le CCAS à travers des subventions et la mise à disposition de personnel. Elle assure un accompagnement personnalisé (entretiens individuels, aides dans les démarches administratives, accueil, écoute, temps collectifs, etc.) à travers ses deux pôles :

- **Accueil et hébergement** : l'association gère le centre d'hébergement « Les Hélices » et le « Café 115 » qui est un accueil de jour. Elle gère aussi la Maison Solidaire. Ce dispositif issu de la « Maison Région Solidaire » financé par la Région Ile-de-France et Île-de-France Mobilités, en lien avec la RATP (Recueil Social) et la Ville a ouvert ses portes fin 2019 dans un immeuble de Seine Ouest Habitat, pour répondre à l'urgence sociale des personnes dormant sur le réseau RATP. Soucieux de projeter une continuité dans le parcours d'insertion pour les personnes accueillies à la Maison Solidaire et qui sont en capacité d'accéder à des logements semi-autonomes, Seine Ouest Insertion propose la location de trois appartements de type F4, situés dans un immeuble des Epinettes, gérés par Seine Ouest Habitat et Patrimoine. Depuis le 16 octobre de cette année, douze personnes bénéficient d'une chambre et d'un espace commun à partager avec d'autres occupants ainsi que d'un accompagnement social régulier. Le but de la structure est d'accueillir sur un temps long une population qui nécessite que l'on prenne grand soin d'elle au regard de leur grande exclusion et de leur parcours. Des solutions sur mesure sont donc mises en place en fonction des capacités et au rythme de chacun pour accompagner ces personnes, pour les soigner et pour les mettre sur le chemin de la réinsertion. Les orientations au sein de la Maison Solidaire se font uniquement via Le Recueil Social de la RATP. Les personnes accueillies signent un règlement de fonctionnement et un contrat d'hébergement. Elles doivent notamment respecter ce règlement, adhérer à un accompagnement social, participer à la vie collective et payer une participation financière à hauteur de 25% de leurs ressources.

Douze personnes

bénéficient d'une chambre

et d'un espace commun

à partager avec d'autres occupants

ainsi que d'un accompagnement

social régulier

- **Insertion par l'activité économique** : l'association s'appuie sur les structures de Trait d'Union. Le projet de création d'un Atelier Chantier d'Insertion (en cours), comprenant un jardin maraîcher pédagogique au sein du jardin des Coteaux et un café-brico permettra d'accroître l'offre de ce pôle. L'association présentera son projet de création d'Atelier Chantier d'Insertion en commission auprès de la Direction régionale interdépartementale, de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS), fin d'année 2021. Le jardin maraîcher pédagogique englobera le Jardin des Coteaux, lieu de rencontres et d'entraide permettant à chacun de participer à des actions collectives dynamisantes autour du jardinage. Il accueille des Isséens qui sont orientés vers le CCAS par les structures sociales (EDAS, associations, centres d'hébergement, Hôpital Corentin Celton).

Lorsque ce plan est déclenché par la préfecture, une mise à l'abri est organisée des publics vulnérables

Ces deux jours de collecte généreuse ont permis de récolter 22 chariots remplis

Le Plan Grand Froid

Plan national, le Plan Grand Froid met en œuvre les actions pour détecter, prévenir, limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables. Le CCAS déploie ce plan au niveau local. Lorsque ce plan est déclenché par la préfecture, une mise à l'abri des publics vulnérables est organisée, notamment sans domicile, en gymnase ou en hôtel, avec le concours de bénévoles et des agents du CCAS. Le Plan Grand Froid a été activé du 9 au 14 février 2021. Chef de file du réseau de solidarité local, le CCAS mobilise des bénévoles pour ses actions mais aussi pour ces associations partenaires et est un relai d'intervention et de soutien pour ces partenaires. Le CCAS gère aussi le dispositif de gestion des risques liés à la canicule. La veille saisonnière s'est opérée du 1er juin au 15 septembre, et 767 personnes étaient inscrites sur le registre des personnes vulnérables du plan canicule. Néanmoins ce plan n'a pas été activé en 2021.

Une collecte au profit des animaux

Les 30 avril et 2 mai derniers, des bénévoles de la SPA ont organisé, avec le soutien de la Ville et du magasin Auchan du centre commercial des 3 Moulins, une grande collecte de denrées alimentaires et accessoires pour les animaux. Ces deux jours de collecte généreuse ont permis de récolter 22 chariots remplis, soit 5 300 litres, qui permettront d'alimenter les animaux de la SPA. Par ailleurs, un article dédié à la condition animale a été publié sur le site Internet de la Ville.



Un nouveau chantier d'insertion

Seine Ouest Insertion ouvrira en début d'année un chantier d'insertion, mélangeant jardinage et bricolage. Le premier volet sera un jardin maraîcher pédagogique, espace d'apprentissage de la permaculture et lieu de production agricole pour la vente de paniers de fruits et légumes de saison 100% local ; il s'étendra sur près de 1 000 m² dans le Jardin botanique. Le second volet occupera un local de 130 m² pour proposer un « café-brico » (prêt d'outils de petit bricolage, espace de bricolage participatif, stages de bricolage selon différents niveaux, vente des produits propres en bois tels que ruches, potager en carré, bancs de jardin en palette...).

Une nouvelle édition du Budget participatif

Les projets déposés dans le cadre de la nouvelle édition du Budget participatif seront analysés en début d'année, avant d'être soumis aux votes des habitants entre le 1er mars et le 30 avril. L'enveloppe allouée à cette édition est de 400 000 euros.





BUDGET CLIMAT

D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Débat d'orientation climatique

- Décembre 2020 : présentation du Débat d'orientation climatique en Conseil municipal à l'occasion de la présentation du Rapport développement durable 2020 www.issy.com/rapportdd
- Février 2021 : adoption à l'unanimité du conseil municipal du Budget primitif climat 2021 www.issy.com/budgetclimatissy
- Septembre 2021 : lancement du défi zéro carbone citoyen www.issy.com/defizerocarbone
- Décembre 2021 : présentation du Compte de résultat 2020 et du Débat d'orientation climatique 2022 et publication du tableau de bord climatique 1^{ère} version à l'occasion de la présentation du Rapport développement durable 2021 www.issy.com/rapportdd



La ville s'engage très activement
dans la transition écologique conformément
à l'accord de Paris



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET DEFINITIONS

L'Accord de Paris

Premier accord universel sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, fixe comme objectif de maintenir le réchauffement à +2°C en visant d'ici 2050 la neutralité carbone entre les émissions et les puits.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015¹

- GES : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4).
- ÉNERGIES : réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ; atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050.
- DÉCHETS : réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025.

LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE

L'empreinte carbone des Français

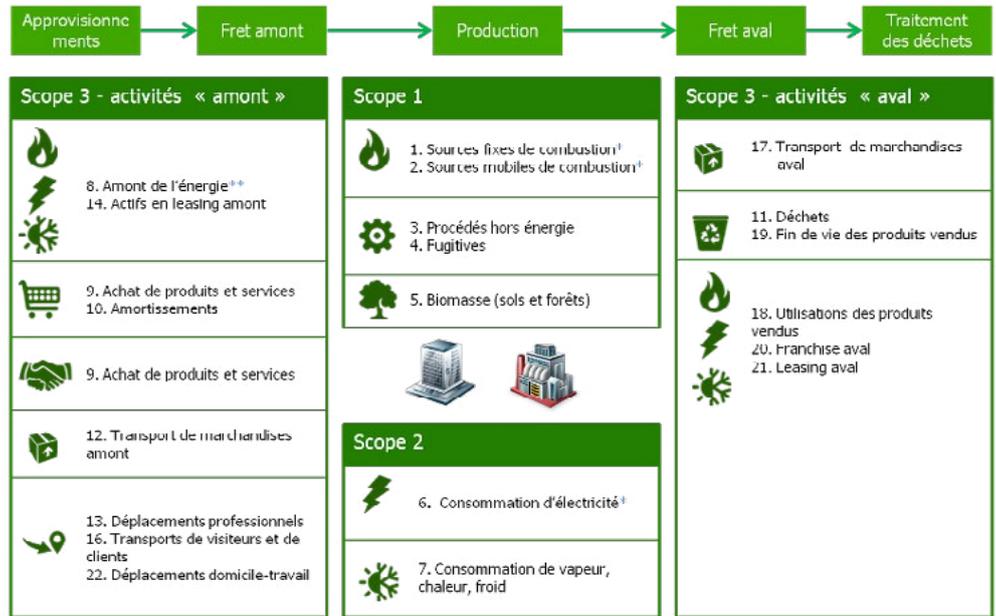
représente 11 tonnes équivalent CO₂/hab en 2018 (scope 1 à 3), à réduire à 2 teqCO₂ d'ici 2050.

- À Issy, les émissions de GES représentent 1,9teq CO₂/hab (scope 1 et 2) avec une diminution de 26% entre 2005 et 2019 contre 6,6 teq CO₂/hab au niveau national.

Les émissions indirectes (scope 3) représentent 55% du total de l'empreinte et sont exclues de certains calculs. Une prise en compte progressive est souhaitable.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/2020-11-03/>

² <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

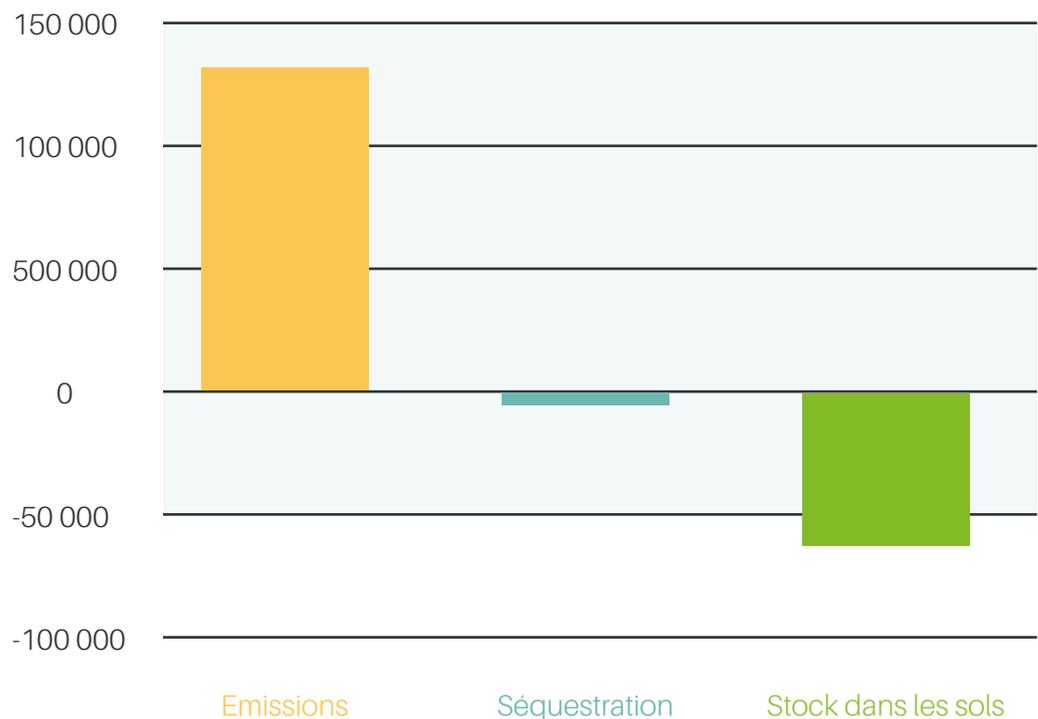


* Utiliser uniquement la part combustion des facteurs d'émissions
 ** Utiliser uniquement la part amont des facteurs d'émissions

PRIORITÉS CLIMATIQUES D'ISSY

Viser l'équilibre émissions / puits de carbone à horizon 2050 sur le territoire

Balance émissions / stocks / séquestration en 2020



Les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Émissions de GES en baisse depuis 2005 : -26% entre 2005 et 2019 (source INDDIGO)

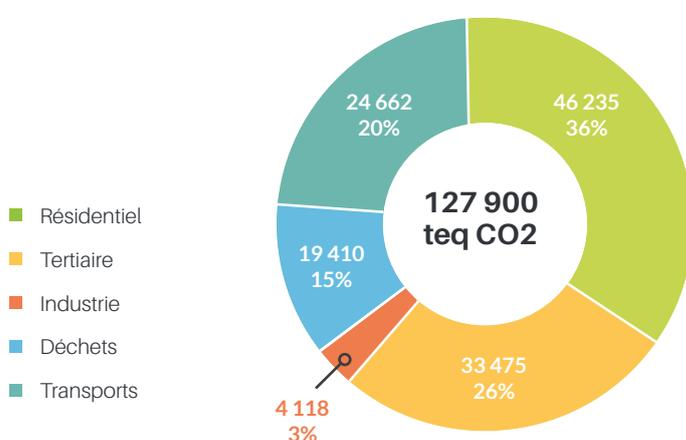
- Amélioration des logements avec le renouvellement du parc :
- -26% d'émissions de GES (2005 / 2019)
- -18% de consommations énergétiques (2005 / 2019)
- +22% de nombre de logements (2005 / 2019)

→ Répartition sectorielle de GES (scope 1 & 2)

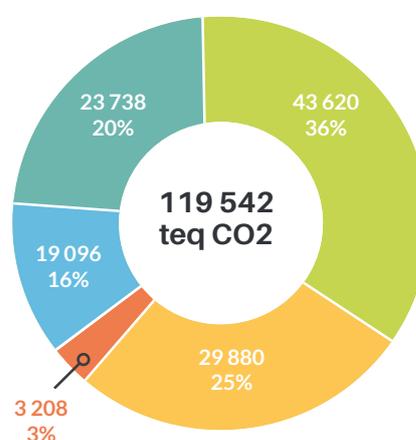
Les émissions concernent essentiellement le secteur des bâtiments : tertiaires et résidentiels (61%). Des aides sont possibles, plus d'information :

www.issy.com/sobrietelogement

Répartition sectorielles des émissions de GES (2019)



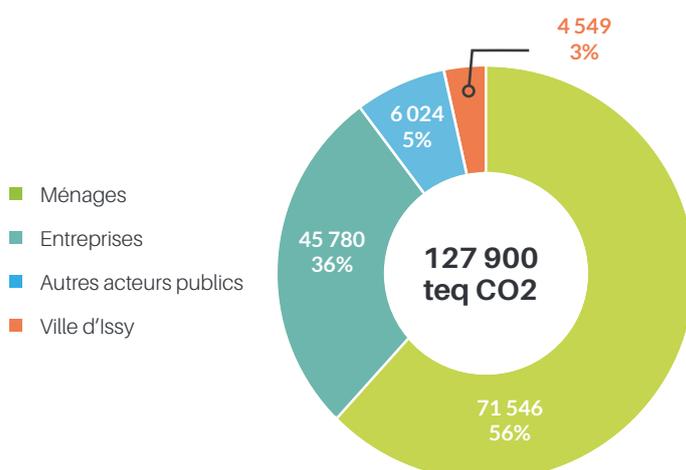
Répartition sectorielles des émissions de GES (2020)



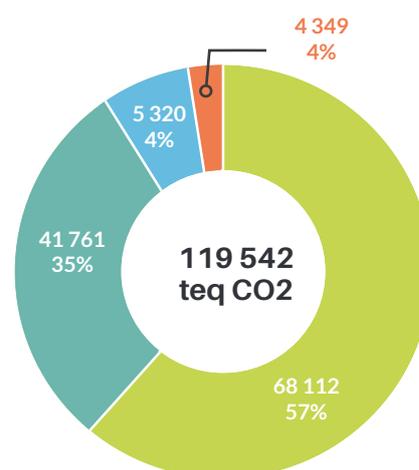
→ Répartition sectorielle de GES (scope 1 & 2) par acteurs

La mobilisation de l'ensemble des acteurs présent sur le territoire est indispensable afin d'atteindre nos objectifs de sobriété carbone.

Répartition des émissions de GES par acteurs sur le territoire de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (2019)



Répartition des émissions de GES par acteurs sur le territoire de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (2020)





Enjeux climat des principaux émetteurs de GES : résidentiel et tertiaire

- Rénovation des logements (en particulier les maisons individuelles et les copropriétés) et des bâtiments (application du décret Tertiaire) : inciter à utiliser les dispositifs, dont Maprimrenov et faire connaître les aides au ravalement et isolation.

Plus d'information sur le dispositif d'aide à l'isolation :

www.issy.com/renovationlogement

- Décarboner le mix énergétique (pétrole et gaz) en développant les énergies renouvelables (géothermie, solaire photovoltaïque etc.)

PLAN D'ACTION

BUDGET CLIMAT : LA MÉTHODOLOGIE D'OSLO

1 - Fixer des objectifs stratégiques de réduction des GES

S'appuyer sur les objectifs définis dans la stratégie nationale bas carbone en lien avec le Plan climat de GPSO visant un objectif de neutralité carbone en 2050 : <https://www.seineouest.fr/gpsso-valide-son-plan-climat-2020-2025>

2 - Calculer un plafond réaliste des émissions annuelles



Bâtiments : -49% en 2030 d'émission de GES par rapport à 2012.

Patrimoine bâti, les fluides et l'Agence locale de l'énergie à GPSO ainsi que les acteurs privés (aménageurs, bailleurs sociaux, propriétaires)



Transports : -28% en 2030 d'émissions de GES / 2012.

Espaces publics, les moyens généraux et les ressources humaines ainsi que la Direction mobilité GPSO.



Production d'énergie : porter la part des énergies renouvelables à 33% de la consommation finale d'énergie en 2030.

Bâtiments publics et les fluides, GPSO avec l'Agence locale de l'énergie et la Ville durable.



Déchets : -35% d'émission de gaz à effet de serre en 2030 / 2012.

Urbanisme, GPSO en lien avec le SYCTOM ainsi que la Ville durable.



Forêt-bois et sols : augmentation des puits de carbone de manière à équilibrer les émissions de GES en 2050.

Urbanisme, Espaces publics, la Ville durable et GPSO.

3 - Communiquer sur les avantages pour la qualité de vie des habitants

-> Réalisation en 2021 d'un Guide sobriété carbone : 12 actions pour réduire son empreinte carbone : www.issy.com/sobrietecarbone

-> Réalisation de 10 épisodes en 2021 de la web-série ça commence par Issy : www.issy.com/cacommeceparissy

-> Lancement du défi zéro carbone citoyen afin d'accompagner 30 familles vers la réduction de leur empreinte carbone :

www.issy.com/defizerocarbone

-> Sensibilisation interne, des instances de démocratie participative et des citoyens aux enjeux climatiques avec la fresque du climat : 100 personnes en 2021.

4 - Surveiller en créant un baromètre climatique

Accès au tableau de bord Budget climat : www.issy.com/budgetclimatissy

→ Répartition sectorielle de GES (scope 1 & 2)

En 2020, le contexte particulier de COVID-19 a permis de réduire de 6,5% les émissions de GES.

ANNÉES	RÉSIDENTIEL	TERTIAIRE	INDUSTRIE	DÉCHETS	TRANSPORTS	TOTAL	% DE RÉDUCTION
2019	46 235	33 475	4 118	19 410	24 662	127 900	
2020 Objectif	44 670	32 147	3 842	18 792	24 249	123 701	-3,3%
2020 Réel	43 620	29 880	3 208	19 096	23 738	119 542	-6,5%
2021 Objectif	42 093	28 834	3 096	18 427	22 907	115 358	-3,5%

→ Débat d'orientation climatique 2022

En 2022, la Ville se fixe comme objectif de réduire de 3,2% ses émissions territoriales de GES, soit une diminution de 3 737 teq CO2 par rapport à l'objectif 2020.

ANNÉES	RÉSIDENTIEL	TERTIAIRE	INDUSTRIE	DÉCHETS	TRANSPORTS	TOTAL	% DE RÉDUCTION
2020 réel	43 620	29 880	3 208	19 096	23 738	119 542	-6,5%
2021 objectif	42 093	28 834	3 096	18 427	22 907	115 358	-3,5%
2022 Objectif	40 640	27 727	2 872	17 782	22 598	111 619	-3,2%

→ Des données avec un niveau de précision et de dynamisme variable

VECTEUR ÉNERGÉTIQUE	ÉMISSIONS 2020 (teq CO2)	PART	PRÉCISION SUR 5 (granularité des données)	DYNAMISME SUR 5 (périodicité de la mise à jour)	DATE DE LA PROCHAINE MAJ (données 2021)
Électricité	22 079	18%	5	5	Oct 2022
Gaz	37 655	31%	5	5	Oct 2022
Bois	80	0%	2	2	Avril 2024
Fioul	8 662	7%	3	2	Avril 2024
CPCU	7 164	6%	5	5	Janvier 2022
Fort d'Issy	1 102	1%	5	5	Janvier 2022
Transport	23 738	20%	3	2	Avril 2024
Déchets ménagers	5 527	5%	4	5	Janvier 2022
Déchets économie	10 913	9%	1	1	Inconnue
Déchets chantiers	2 656	2%	1	1	Inconnue
TOTAL	119 576	100%	4,0	3,7	

5 - Réduire les émissions en définissant un plan d'actions de la Ville et des partenaires territoriaux

Voici les principales actions à conduire par les acteurs publics sur l'année 2022 afin d'y parvenir, à la fois la Ville d'Issy-les-Moulineaux et l'Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest. La mobilisation des acteurs privés, ménages et entreprises, sera également déterminante dans l'atteinte de cet objectif.

Plan d'action Bâtiments

- > Actualisation du Bilan d'émission de gaz à effet de serre sur son patrimoine et ses compétences : **EN COURS**
- > Schéma directeur de l'énergie : **EN COURS**
- > Ouverture guichet unique citoyens : **REALISÉ**
- > Refonte aide Décllic : rénovation énergétique du résidentiel : **EN COURS**
- > Programme Facilaréno (maisons individuelles) : **EN COURS**
- > Construction du référentiel d'aménagement durable : **EN COURS**
- > Opérations de rénovation énergétique Flèche, Verseau, ILN Mairie : **EN COURS**

Plan d'action Transports

- > Élargissement en juin 2021, de la Zone à Faible Émission Crit'Air 4 : **RÉALISÉ** et en 2022 ZFE Crit'air 3 : **EN COURS**
- > Remise en action du réseau de bornes de recharges électriques : **RÉALISÉ**
- > Accroissement du nombre de stations Vélib' : 9 supplémentaires (2022) **EN COURS**
- > Adoption d'un plan vélo à l'échelle du territoire de GPSO : **EN COURS**

Plan d'action Déchets

- > Collecte du gros équipement électrique (D3E) : extension de la collecte à domicile : **REALISÉ**
- > Nouveau point de collecte au Fort d'Issy 1x/an : **EN COURS**
- > Fixation d'objectifs de tonnages max de déchets annuels par type dès 2022 **EN COURS**
- > Élaboration du Plan local de prévention des déchets par GPSO : **EN COURS**
- > Collecte des biodéchets au domicile à partir de nov-22 : **EN COURS**
- > Collecte des déchets verts 6 mois par an dès 2023 : **EN COURS**
- > Collecte des biodéchets sur les marchés alimentaires : **EN COURS**
- > Ouverture tiers-lieux zéro-déchet en déc-2021 : **EN COURS**

Plan d'action absorption de carbone

- > Végétalisation de 1300m² et plantation de 500 arbres sur l'espace public en 2021 : **REALISÉ**
- > Végétalisation des cours d'école : **EN COURS**